

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
  
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# L'OPINION PUBLIQUE

Journal Hebdomadaire Illustré

Abonnement, payable d'avance : Un an, \$3.—États-Unis, \$3.50.  
Tout semestre commencé se paie en entier.  
On ne se désabonne qu'au bureau du journal, et il faut donner au moins quinze jours d'avis.

Vol. XI.

No. 19.

Prix du numéro, 7 centins.—Annonces, la ligne, 10 centins.  
Toute communication doit être affranchie.  
Les remises d'argent doivent se faire par lettres enregistrées ou par bons sur la poste.

JEUDI, 6 MAI 1880

## AVIS IMPORTANTS

L'Opinion Publique est imprimée et publiée tous les jeudis par la COMPAGNIE DE LITHOGRAPHIE BURLAND (limitée,) à ses bureaux, Nos. 5 et 7, rue Bleury, Montréal.

Le prix d'abonnement pour ceux qui paient d'avance, est de TROIS PIASTRES par année pour le Canada et TROIS PIASTRES ET DEMIE pour les États-Unis; mais on exige de ceux qui ne se conforment pas à cette règle \$3.25 par année s'ils ne paient qu'au bout de trois mois, et \$3.50 s'ils ne règlent qu'à la fin de l'année.

Les lettres d'abonnements ou traitant d'autres affaires doivent être adressées à G.-B. BURLAND, Gérant, ou : "Au Gérant de L'Opinion Publique, Montréal."

Adresser les correspondances littéraires : "Au Rédacteur de L'Opinion Publique, Montréal."

Si une réponse est demandée, il faut envoyer une estampille pour en payer le port.

Lorsqu'on veut obtenir des exemplaires extra du journal, le prix de ces exemplaires, en estampilles ou autres valeurs, doit accompagner la demande.

Nos abonnés à Montréal sont priés de nous faire connaître toute irrégularité dans le service du journal.

## NOTRE PRIME

Nous avons à offrir à nos abonnés, cette année, une prime qui va faire sensation, la plus belle à l'exception d'une seule, de toutes celles que nous avons données depuis l'existence de L'OPINION PUBLIQUE. C'est une grande gravure qui représente la sainte Vierge tenant sur ses genoux le Christ et saint Jean-Baptiste enfants. Rien de plus poétique, de plus charmant que cette gravure; elle éveille les souvenirs les plus religieux, inspire les sentiments les plus suaves. Nous sommes sûrs que ceux qui l'auront vue une fois, voudront l'avoir à tout prix pour la faire encadrer.

Que nos abonnés se hâtent donc de payer ce qu'ils nous doivent afin d'avoir droit à cette prime et que ceux qui ne sont pas encore abonnés à L'OPINION PUBLIQUE se hâtent de le devenir.

Il n'y a pas un pays au monde où les propriétaires de journaux offrent au public autant d'avantages. "Je suis heureux, nous disait quelqu'un, d'être abonné à L'OPINION PUBLIQUE, c'est un journal intéressant et instructif; il forme relié un volume précieux que je conserve avec soin, mais que je puis vendre au bout de l'année assez cher pour me rembourser de ce qu'il me coûte, et j'ai par-dessus le marché une prime qui vaut, à elle seule, le prix de l'abonnement." Rien de plus vrai et ceux qui sont en état d'apprécier ces avantages devraient se faire un devoir de répandre partout L'OPINION PUBLIQUE, de la faire recevoir dans toutes les familles où on sait lire.

Auront droit à notre prime tous ceux qui auront payé leur abonnement ju-qu'au premier janvier prochain et les nouveaux abonnés qui auront payé une année d'avance.

## LE 24 JUIN A QUÉBEC

Le *Travailleur* de Worcester reproduit notre article sur le 24 juin prochain et partage notre manière de voir. Quelqu'un ayant écrit à M. Gagnon pour lui demander pourquoi il ne montrait pas autant de zèle qu'en 1874, il répond :

En 1874, nos compatriotes de la province de Québec faisaient appel, pour la première fois, au patriotisme des Canadiens émigrés.

Il s'agissait de prouver à nos frères du pays que nous étions restés dignes de leur confiance. Et nous avons affirmé notre foi religieuse et nationale avec tant d'éclat et de dignité que nous ne croirions pas être taxés d'indifférence si, six ans après, nous n'allions pas en foule, à 180 milles plus loin que Montréal, réaffirmer un patriotisme, lequel, suivant l'opinion d'un Canadien distingué, on ne méconnaît plus dans la province de Québec, tant il est rempli de dévouement et de noble fierté, en face des obstacles qui s'opposent à son développement.

De plus, en 1874 il s'agissait d'aller forcer la main aux gouvernements d'Ottawa et de Québec, à propos du repatriement.

Pendant que le gouvernement fédéral ne faisait rien pour les émigrés, le gouvernement de Québec, par la bouche d'un des ministres, refusait le repatriement sous le falacieux et ridicule prétexte que les Canadiens repatriés voteraient tous contre son parti.

En décembre dernier, nous fûmes invité par le Président du comité de Québec, à suggérer quelques projets...

Nous n'étions pas très-enthousiaste, et tout le temps nous étions opposé à une levée en masse. Nous crûmes qu'un comité pouvait être utile, et le comité fut nommé.

Composé de journalistes et de l'agent du gouvernement fédéral, personne ne devait trouver à redire contre le choix.

Le comité avait voulu éviter les jalousies de 1874, alors que tous les membres du comité étaient à Worcester, mais il n'y parvint pas. C'était au mois de décembre. Rien alors ne faisait prévoir l'immigration de nos compatriotes, l'exode sans précédent de nos frères du Canada. Mais aujourd'hui, en voyant ces longues files de familles qui viennent disputer à leurs frères une existence assez peu gaie déjà, en face de ces milliers de Canadiens que la province de Québec laisse échapper de toutes parts, en face de cet affolement des cultivateurs, des ouvriers, etc., dans un temps où l'on parle de patriotisme, d'attachement au sol natal, etc., etc., que devons nous faire Canadiens émigrés ?

Nous devons ouvrir les yeux, ne plus avoir le cœur en fête, ne plus songer à étaler au soleil du Canada la splendeur de nos banderoles, de nos drapeaux, de nos bannières, non, c'est de crêpe qu'il faut décorer les hampe de nos drapeaux, les bouts de nos oriflammes. Les Canadiens de la Nouvelle-Angleterre, s'ils comprennent bien les devoirs du patriotisme, ne doivent pas songer à partir en foule pour Québec. Ils doivent se recueillir à la vue de la plaie dont est frappée leur patrie, et ils doivent faire des efforts pour prouver à nos frères du pays que le patriotisme des Canadiens émigrés n'est pas un simple étalage de faste et de drapeaux, mais qu'il s'applique aux besoins de la nationalité. C'est pour prêcher d'exemple, dans ce que nous croyons être notre devoir, que nous avons résigné comme membre adjoint du comité de Québec.

Le *Courrier de St-Hyacinthe* et la *Patrie* sont aussi d'opinion qu'il faut absolument faire en sorte que la belle fête du 24 juin prochain ait des résultats pratiques. Plusieurs personnes nous ont prié de persister à demander aux organisateurs de la fête d'adopter des mesures à cet effet.

Mais nous hésitons, nous craignons qu'on nous accuse d'indifférence ou de mauvais vouloir à l'égard d'une démonstration que tout Canadien-français doit favoriser. Cependant tous les gens raisonnables comprendront les motifs qui nous font agir : nous voulons que cette démonstration ne soit pas seulement un amusement passager, mais qu'elle produise des

effets durables et soit le commencement de quelque œuvre nationale.

Nous croyons que dans un temps de crise et de misère comme celui que nous traversons, il ne peut être ni utile ni glorieux d'inviter nos compatriotes des États-Unis à venir contempler nos plaies, si nous n'avons pas l'intention de discuter avec eux les moyens à prendre pour les guérir. Nous voulons enfin qu'au lieu de se borner à parler des gloires du passé, nous songions aux misères du présent et aux dangers de l'avenir.

Nous ne pouvons croire qu'on va dépenser tant d'argent simplement pour s'amuser dans un temps comme celui-ci, lorsque des milliers de nos compatriotes émigrent faute de travail et de moyens de s'établir sur les terres nouvelles.

Nous espérons qu'on emploiera une partie de cet argent à fonder quelque chose d'utile et de durable.

Nous sommes heureux de voir que pour de bonnes œuvres, pour faire une grande démonstration patriotique comme pour venir au secours de l'évêché de Montréal, on trouve de l'argent. Il y en a donc de l'argent encore parmi notre population. Eh bien ! qu'on en trouve donc pour la plus grande, la plus féconde des œuvres nationales et religieuses—la colonisation.

Allons à Québec montrer que nous sommes toujours français et catholiques, faisons retentir l'air de nos chants nationaux, faisons flotter au vent nos oriflammes, évoquons le souvenir de nos gloires nationales, mais au lieu de fermer les yeux, dans notre enthousiasme, sur la misère d'un si grand nombre de nos compatriotes et de nous borner à faire l'éloge d'un pays qu'on fuit, discutons sur les moyens à prendre pour y vivre et y conserver notre influence. Les organisateurs de la démonstration auront vraiment droit alors à la reconnaissance de la patrie.

Qu'on prépare un programme de ce que nous appellerons la partie pratique de la fête, que dans une convention spéciale chacun ait le droit de dire et de proposer tout ce qu'il croira utile à la province de Québec, et que le couronnement de la fête soit l'adoption d'un projet sérieux de société de colonisation qu'un comité spécial devrait être chargé de préparer.

Profitons donc pour parler, pour faire connaître nos besoins et demander ce qu'il nous faut, du moment où la grande famille canadienne sera réunie. Notre voix alors sera la voix de tout un peuple ! Elle sera entendue.

L.-O. DAVID.

P. S.—Nous venons de recevoir de Québec des documents qui démontrent que les organisateurs de la démonstration ont songé à faire quelque chose de pratique. Une convention siégera les 25 et 27 juin et recevra les rapports de diverses commissions auxquelles sera imposé la tâche d'étudier les questions qui intéressent le plus notre nationalité. Mais nous tenons au projet de l'organisation d'une vaste société de colonisation sur des bases solides et durables.

Nous croyons qu'un comité spécial devrait être nommé à cette fin, que ce comité devrait se mettre en relations avec le gouvernement local, le gouvernement fédéral même, afin de voir ce qu'il pourrait en obtenir et d'être en état de se présenter le

24 juin avec un projet pratique et réalisable.

Le *Courrier de Worcester* approuve notre manière de voir dans un excellent article qu'il termine ainsi :

Il faut donc que les organisateurs réfléchissent. Qu'une idée pratique et vraiment nationale s'ajoute à celle de la réunion, et alors nous approuvons le projet de toutes nos forces. Par exemple, que l'on ait pour but principal l'organisation d'une vaste société de colonisation, comme le suggérait l'autre jour M. David, dans L'OPINION PUBLIQUE, et alors nous en sommes. L'idée de notre habile confrère est excellente.

On ne dira plus que M. David est un rêveur, ou un utopiste. Voici qu'il propose quelque chose qui est éminemment pratique, qui ressemble beaucoup au "gros bon sens" de notre peuple. Nous applaudissons de tout cœur à l'idée de notre collègue.

On bien, que l'on organise une puissante société, ayant pour objet spécial le développement de nos intérêts nationaux, industriels, agricoles, sociaux surtout, qui se chargera de compléter l'œuvre inaugurée lors de la fête, d'étudier le problème épineux de l'émigration des nôtres et les causes du dépeuplement de la province de Québec, de suggérer les moyens à prendre pour donner à notre peuple, dans son propre pays, ce qu'il vient chercher ici au prix de si grands sacrifices, des manufactures, de l'ouvrage, du pain, de l'argent ! Il serait facile d'organiser un tel corps au moyen d'une convention de délégués, composée de nos hommes les plus marquants et les plus influents de chaque côté des lignes.

Enfin, que le comité de Québec fasse connaître ses vues à ce propos, si les hommes dévoués qui le composent veulent assurer le succès de cette démonstration dans ses résultats, du moins en autant que les Canadiens d'ici sont concernés.

Soyons un peuple pratique : nous ajouterons par là une vertu nouvelle à nos nombreuses bonnes qualités, tout en faisant disparaître un de nos plus vilains défauts.

Nous espérons que le *Travailleur* et le *Courrier de Worcester*, après avoir pris communication du programme de la convention, seront satisfaits, si surtout on y ajoute le projet d'organisation d'une société de colonisation, et qu'ils ne feront rien pour empêcher la démonstration d'être aussi imposante que possible.

## SEMAINE PARLEMENTAIRE

La session tire à sa fin. Elle sera peut-être finie lorsque ces lignes paraîtront. La dernière semaine a marqué des opérations un peu précipitées, comme c'est l'usage. Il est vrai que l'énumération seule des crédits est très longue, et que s'il fallait prendre un temps d'arrêt à chaque item, même considérable, on n'en finirait plus.

Dès le commencement de la semaine, il fut facile de juger des dispositions de la Chambre, qui montra clairement la manière dont elle entendait que ses derniers travaux fussent conduits. Plus de discours inutiles, de débats superflus, de la besogne solide et vite expédiée : tel paraissait être le mot d'ordre. Un sentiment de fatigue et d'ennui semblait s'être emparé de tous, c'est-à-dire de la grande majorité, et les parleurs insatiables qui ont voulu enfreindre cette consigne furent impitoyablement mis à l'ordre.

C'est dans ce moment que M. Mackenzie est arrivé, à l'ouverture de la séance de mardi, de la manière la plus inopinée, avec des résolutions soignées relativement à la destitution de M. Letellier. En pleine discussion des subsides, lorsque la session était considérée comme virtuellement finie, et que les documents de l'affaire étaient sur le bureau depuis deux longs mois,

cette démarche pouvait paraître insolite, comme de la moutarde après dîner. C'est de cette façon qu'elle fut envisagée. Il se fit un vacarme terrible lorsqu'on s'aperçut que certains orateurs zélés voulaient organiser un débat en règle, une reprise des luttes glorieuses des dernières sessions. On demanda le vote à cor et à cris. Il fallut bien céder à la fin. M. Casey parla une demi-heure au milieu d'un bruit assourdissant. Il y mit de l'héroïsme. Personne n'a pu entendre un traitre mot de son discours. M. Casgrain s'est découragé plus tôt et a dû rengorger le sien. Le vote fut pris à six heures, et la Chambre ratifia par une majorité de soixante-dix voix la destitution de M. Letellier, que M. Mackenzie aurait voulu lui faire désavouer.

Pendant cette bagarre, M. Landry était absent. Les tapageurs ont vaincu sans lui. Il est à croire qu'il ne se consolera pas d'avoir manqué une si belle affaire, comme le brave Crillon après la bataille d'Arques.

La soir, l'étude des subsides fut reprise. Mais M. Mackenzie réservait une autre surprise à ses collègues. Au moment où la séance allait finir, à deux heures du matin, mercredi, il se leva tout à coup, et, sans que rien eût pu faire prévoir ce qu'il devait faire, il annonça à la Chambre qu'il cessait d'agir comme chef de l'opposition. Cette nouvelle fut accueillie avec étonnement par les rares députés qui étaient encore à leur poste à cette heure avancée. Ce ne fut que le matin que le reste de la population apprît cet événement, qui a fait l'objet des commentaires pendant le reste de la semaine.

La retraite de M. Mackenzie était inattendue dans le moment. On ne pouvait supposer qu'il résignerait ainsi à la fin d'une session. Sa détermination, qui n'a pas dû être le résultat d'une inspiration subite, était inconnue avant cet instant de la plupart de ses amis même. Quoiqu'il en soit, c'est fait. M. Blake le remplace. La prédiction du *Mail* commença à s'accomplir. Pour qu'elle soit vérifiée jusqu'au bout, il faudrait que l'opposition, après un essai infructueux, revienne à son ancien chef avant la fin du parlement. M. Mackenzie y compte peut-être, et c'est peut-être une manœuvre. En tous cas, il a dû calculer son action. Pour qui le connaît, il n'a pu céder au découragement, en dépit de la perte de M. Holton qu'il a éprouvée et de celle de M. George Brown qu'il était menacé de subir. On doit rendre justice à M. Mackenzie, il n'est pas un homme ordinaire. C'est incontestablement un caractère. Courageux, infatigable, vigilant, il remplissait son rôle consciencieusement et scrupuleusement. Il se retire sous sa tente. Il n'y attendra pas longtemps. Ses amis iront l'y chercher bientôt, et il leur fera les conditions qu'il voudra. Il est plus difficile à remplacer qu'on ne pense, avec les éléments que possède actuellement la gauche. M. Blake n'y tiendra pas. Il est trop nerveux, trop inconstant et indépendant pour s'astreindre aux ennuis et fatigues de l'emploi.

Mercredi, quelques membres de l'opposition ont voulu revenir à la charge, et donner de l'entrain aux délibérations. Ce fut peine perdue encore. Le tempérament de la Chambre est échauffé. Elle ne veut plus rien entendre, mais s'en aller. Et tout ce qui vient se mettre en travers de ce désir légitime est impitoyablement repoussé. Il suffit d'assister à quelques séances pour comprendre l'ennui de la députation lorsqu'un orateur oisieux parle, en temps ordinaire. A la fin de la session surtout, cela devient intolérable. On invoque en faveur des parleurs la liberté de discuter, c'est la liberté d'ennuyer qu'il faudrait dire.

Mercredi soir, nouveau vote sur une nouvelle motion de *non-confiance* proposés par MM. Cartwright et Blake au sujet du service civil, dont ces messieurs voudraient faire réduire les dépenses par le ministère actuel dans la proportion qu'ils les ont eux-mêmes accrues pendant qu'ils étaient au pouvoir. Pour la motion, il y eut cinquante voix—l'opposition n'a guère dépassé ce nombre pendant cette session—et

contre, cent vingt-sept : majorité pour le gouvernement, soixante-dix-sept. La Chambre ne sort pas de ces chiffres, et cela devient monotone. Les votes n'offrent plus aucun attrait. Ils ne sont qu'une répétition les uns des autres.

Pendant ce temps, le Sénat se prononçait sur le bill de M. Girouard, qu'il a rejeté à une voix de majorité. C'était jouer de malheur pour l'ami des beaux-frères et belles-sœurs de venir ainsi échouer en face du port. Faute d'un point, le député de Jacques-Cartier a perdu son dada. La majorité n'a pas été forte; mais c'est tout comme, quant aux effets. M. Girouard se propose de revenir à la charge l'année prochaine. D'ici là, l'opinion catholique se sera formée, et sera probablement unanime contre le bill. Le vote catholique, joint au vote anglican, formera la majorité.

Jeudi soir, vote encore sur la nomination de sir A. T. Galt comme ministre à Londres. Majorité du gouvernement : 72 sur 168 votants, et vendredi soir, sur l'allocation de M. Wyall, majorité du gouvernement 72 dans le premier cas sur 168 votants, et 60 sur 148 dans le second. L'opposition prend goût à ces manifestations, devenues banales.

A. GÉLINAS.

### UN DOMINICAIN À NOTRE-DAME

Les paroissiens de Notre-Dame avaient le bonheur d'entendre, dimanche, le 25 avril, un prédicateur de premier ordre, un membre de l'illustre maison de Saint-Dominique.

Envoyé de Paris à la Nouvelle-Orléans, il voulait avant de partir pour la France visiter le Cayla, et, se trouvant à Montréal le dimanche, le curé de Notre-Dame eut la bonne pensée de l'inviter à prêcher.

Il parla sur la fête du jour—la fête de l'Intérieur de Jésus-Christ. C'était un sujet assez simple, peu susceptible, en apparence, d'effets oratoires, et cependant, l'éloquent prédicateur en fit une mine d'or, une source de pensées et de sentiments admirables.

Transportant les esprits sur les montagnes du monde intellectuel, quelles brillantes perspectives il leur ouvrit de ces sommets élevés! Quelle succession d'images et de figures neuves, frappantes, de réflexions profondes et claires! Que dire maintenant de l'élocution, du langage, du geste? C'était la perfection de l'art de bien dire.

On se rappelait l'éloquent Père Chocarne, on pensait aux célèbres dominicains dont l'éloquence retentit dans toutes les grandes chaires de la France, et on se disait: "Quelle maison que celle qui peut fournir tant d'orateurs illustres?" "S'ils sont chassés de France, ajoutaient quelques uns, on devrait bien les faire venir ici. Ils attireraient à l'église et reconcilieraient avec la religion les indifférents et les difficiles."

Malheureusement, qui le croirait? Lorsque le Père Chocarne vint à Montréal, de pauvres gens trouvèrent que son éloquence était d'un ordre trop élevé, ils se plaignirent de ne pas le comprendre. Il paraît que le Père Fievé, qui a prêché la mission de Noël à Saint-Jacques, a eu le même sort. Il *prêchait trop bien*, lui aussi, on s'en plaignit. C'était peu encourageant pour l'orateur et guère glorieux pour nous; ce n'était pas de nature à donner une très haute idée de l'intelligence, ou plutôt de la culture d'esprit de notre population.

Nous comprenons la nécessité de se mettre au niveau de son auditoire, de parler pour être compris par la majorité de ceux qui nous écoutent. On dira peut-être que les hommes instruits ne sont pas assez nombreux à l'église pour avoir le droit d'imposer leur goût et leur volonté. C'est vrai, mais ils pourraient avoir leur tour de temps à autre, ce serait le moyen de les attirer à l'église et de les empêcher de tomber dans l'indifférence. Les garder dans la foi, c'est protéger le reste de la société qui prend toujours plus ou moins leurs idées et suit leurs exemples.

D'ailleurs, il y a assez d'instruction

maintenant parmi notre population, elle a assez d'intelligence pour qu'en général elle puisse apprécier les belles et grandes choses bien dites. Ajoutons que si on craint toujours de ne pas être à son niveau, ce niveau ne s'élèvera jamais, et elle ne sera pas plus avancée dans cinquante ans qu'elle ne l'est maintenant. Commentons à former son goût et son esprit, à élever ses idées. Peut-il y avoir meilleure école que la chaire?

L.-O. DAVID.

### LA PERSÉCUTION EN FRANCE

D'après une correspondance parisienne, le gouvernement français commençant à craindre la tournure que pourrait prendre l'affaire des décrets anti-religieux, aurait fait des avances secrètes à quelques congrégations pour tâcher de les détacher de l'union des sociétés religieuses en leur promettant sa protection. Ces propositions ont été repoussées, et les congrégations sont résolues à rester unies et à soutenir la lutte ouvertement sur le terrain judiciaire, où elle est transportée. Il est bruit que M. Dufaure lui-même songerait à agir comme l'avocat des religieux contre le gouvernement.

La position de celui-ci est des plus fausses. C'est en ressuscitant des lois anciennes, virtuellement prescrites, qu'il voudrait atteindre les jésuites et se venger du sénat, qui n'a pas voulu s'associer à ses projets de persécution. Le procédé est aussi ridicule et mesquin que méchant. C'est comme si, en Angleterre, le cabinet s'avisait quelque bon jour de remettre en rigueur les lois passées sous les Tuileries ou les Stuarts et qui n'ont jamais été officiellement rappelés, cela pour faire pièce à la Chambre des lords qui lui aurait refusé son concours pour un bill.

Le *Figaro* publie une lettre remarquable d'un Français protestant, qui est au moment de rentrer dans son pays après une absence de vingt ans, et qui exprime les hésitations qu'il a éprouvées en apprenant que la République s'amuse à exhumer des lois de prescription religieuse remontant au temps de Louis XV. Le correspondant consulte à ce sujet le *Figaro*, et lui demande s'il ne serait pas possible qu'à une époque future quelque combinaison ministérielle hostile aux protestants ne s'avisât, en s'autorisant de cet exemple, de revenir à la révocation de l'édit de Nantes, décrétée par Louis XIV contre les huguenots, et qui n'a jamais été révoquée. Il ne s'agit pas d'un farceur ni d'un compère. Le *Figaro* offre d'indiquer le nom et l'adresse de ce protestant. Ce fait est d'une grande force comme démonstration par l'absurde. Le gouvernement de M. Gambetta pourrait bien perdre son latin dans toute cette affaire.

A. G.

Nous sommes allé, samedi, visiter les chars que les administrateurs du chemin de fer du Nord viennent de faire construire. Ce sont des chars-dortoirs et palais. Ils sont magnifiques, l'extérieur est frappant et l'intérieur réunit le confort à l'élégance. On s'était demandé, il y a quelques semaines, s'il n'y avait pas moyen de se passer des chars Pullman, de faire ici quelque chose d'aussi bon et d'éviter ainsi le paiement de droits considérables. Il fallait éviter la contrefaçon. M. Adolphe David se chargea de la tâche, il fit les dessins, employa d'excellents ouvriers, et, en cinq semaines, les nouveaux chars étaient faits. C'est un grand succès et une économie de \$3,000 par char.

Un lunch froid fut servi aux invités, et plusieurs santés furent proposées, entr'autres celles du capt. Labelle et celle de M. David. Ils répondirent tous deux avec à propos. Les remarques de M. David ont été fort applaudies. Le capt. Labelle, qui a toujours navigué sur l'eau, va maintenant *naviguer* sur terre, il est aussi à son aise sur un chemin de fer que sur un bateau à vapeur. Le gouvernement doit être heureux que la compagnie du Richelieu ait commis la sottise de laisser partir un homme comme M. Labelle.

### A nos abonnés et amis des Etats-Unis

Notre agent général, M. Elmond Stevens, parcourt en ce moment les centres canadiens-français des Etats du Massachusetts, Connecticut et Rhode Island. Il va vous voir pour abonner ceux qui n'ont pas encore le bonheur de l'être et faire payer ceux qui jouissent de cette faveur.

Nous espérons mesdames et messieurs que vous le recevrez avec la plus grande bienveillance et qu'il reviendra content. Il fut un temps où tous les Canadiens-français des Etats-Unis voulaient recevoir et lire un journal qui leur parlait de la patrie et leur en faisaient voir les endroits les plus charmants et les hommes les plus remarquables dans des gravures nationales. L'OPINION PUBLIQUE est toujours la même, elle continue à conserver le sentiment national parmi nos compatriotes et à leur indiquer les moyens de servir leur religion et leur patrie et de marcher dans la voie du progrès. Nous savons messieurs combien l'amour de la patrie est vivace parmi vous, aussi nous comptons sur vous, et nous sommes sûrs que nous ne regretterons pas les dépenses que nous aurons faites pour vous visiter.

Voici les principaux endroits que visitera M. Stevens :

Lowell.	Milborough.
Lawrence.	Lynn.
Fall River.	Williamantic.
Woonsocket.	Providence.
Valleyfalls.	Pawtucket.
Manchester.	Everett.

Nous savons aussi qu'on peut toujours compter sur la politesse et la bienveillance de nos compatriotes des Etats-Unis et nous sommes certains que les nombreux amis que nous comptons dans les différentes localités que visitera M. Stevens, voudront bien lui donner tous les renseignements qui pourraient faciliter sa tâche et rendre sa propagande efficace. Le succès qu'il a obtenu dans les endroits qu'il a déjà visités nous permet d'espérer que partout il recevra le même bon accueil. Nous espérons de plus que ceux qui nous doivent s'empresseront de régler avec lui sur présentation de leurs comptes afin de lui épargner des courses et des dépenses inutiles.

### NOTRE PRIME

Nous prions nos abonnés de ne pas s'impatienter. Divers contre-temps nous ont empêché de préparer notre prime aussi vite que nous aurions voulu, mais c'est un retard de quelques jours seulement; elle sera bientôt prête.

Le *China Mail* annonce l'arrivée à Singapour du vaisseau amiral français, le *Thémis*, de 3,600 tonnes, 18 canons et 470 hommes d'équipage, ayant pour commandant le vice-amiral Duperré, qui a pris le commandement de l'escadre française dans ces eaux, et succèdera au contre-amiral Duboué, parti pour la France sur l'*Armure*.

Le *Traité Times* dit que le contre-amiral Duperré, jouera probablement un rôle important dans la prochaine expédition des Français pour l'annexion du Tonquin à la Cochinchine.

Cette expédition sera faite surtout en vue de punir les Tonquinois des meurtres qu'ils ont commis sur les missionnaires et leurs convertis, et pour d'autres actes mal-faisants.

Les vaisseaux français stationnés dans la mer de la Chine ont reçu ordre de se rassembler, et une colonne expéditionnaire a été préparée pour occuper le Tonquin. L'annexion de ce pays rendra la Chine occidentale accessible au monde, et tiendra en échec les desseins de Pékin sur Siam.

—On dit qu'une compagnie s'est formée à Montréal avec un capital de \$50,000, pour exploiter la fabrication de la soie. Les promoteurs de l'entreprise sont paratt-il MM. Foster, Bailie et Minto.



LE PREMIER MOULIN

## ÉCHOS

Nous ne savons s'il en est beaucoup parmi nos lecteurs qui ont compris le fin mot de la tirade que nous avons publiée la semaine dernière au sujet du titre écuyer, sous la signature "C. Lépine." Pour notre part, nous devons avouer que le secret de la chose nous a entièrement échappé. Ecuyer vient du sauvage, de l'iroquois ou de l'Algonquin, d'après ce monsieur. Pour un trait fin, voilà certainement un trait fin qui n'a pas dû exiger un effort extraordinaire à notre collaborateur d'occasion. Son manuscrit de Lescarbot, perdu au fond de l'océan, est à l'avenant. A quoi voulait-il arriver? Lui seul le sait. Laissons-lui la consolation de croire qu'il a réussi, et qu'après ce dernier coup de sabot le mot écuyer est à jamais ridiculisé.

\* \*

Le *Nouvelliste* de Québec faisait il y a quelques jours certaines recommandations à propos de la correspondance officielle. Il engageait ceux qui, dans la province de Québec, ont affaire aux autorités fédérales, à faire leurs communications aux bureaux publics en français. Les deux langues sont reconnues à Ottawa, et ceux qui parlent le français ont parfaitement le droit de s'en servir pour écrire aux ministères. On est tenu de les comprendre, et, s'ils se prévalaient plus souvent de ce droit, cela rendrait service aux employés anglais en les forçant à apprendre le français, et augmenterait en même temps la somme des services que les employés canadiens-français, qui savent tous les deux langues, sont en mesure de rendre. Présentement, on semble avoir peur de s'adresser en français aux officiers fédéraux, et on aime mieux souvent écorcher l'anglais qu'on sait peu que de s'exprimer dans notre langue. Il en résulte que les documents français deviennent de plus en plus rares dans les archives gouvernementales, et que la connaissance du français y devient de moins en moins nécessaire. Les remarques du *Nouvelliste* ont du bon, et l'on ferait bien de s'y arrêter un peu.

\* \*

L'honorable M. Chapleau et deux autres membres du gouvernement de Québec étaient à Ottawa, il y a quinze jours. On a prétendu qu'il s'agissait de négocier la vente du chemin de fer du Nord au gouvernement fédéral. Il n'en était rien. Le gouvernement local voulait seulement faire régulariser sa position comme propriétaire de notre grande voie ferrée, des incertitudes ayant été soulevées récemment à ce sujet.

En réalité, les autorités locales ne désirent pas se défaire du chemin, et elles doivent être résolues à tout faire, au contraire, pour éviter cette extrémité. Elles n'y recourraient que dans un cas de nécessité absolue. Nous devons tenir à garder le contrôle et la propriété de notre voie ferrée, qui fera plus tard partie du Pacifique. Dans trente ans, si les prévisions de sir John sont fondées, le Nord-Ouest formera par le chiffre de sa population la moitié de la Confédération, et la province de Québec sera peu de chose à Ottawa. Il faut compter avec cet avenir possible, et ne lâcher aux autorités fédérales, en matière de patronage ou de contrôle, que ce que nous ne pouvons absolument conserver. D'ailleurs, il paraît que le chemin de fer du Nord est en voie de rapporter. Il a produit \$70,000 pendant le mois de mars dernier. C'est un résultat magnifique. Des entrepreneurs ont offert de l'exploiter en payant un loyer annuel de \$250,000. Mais le gouvernement préférera sans doute réaliser lui-même les profits que ces entrepreneurs comptent pouvoir en tirer, et, sous son administration, le chemin est trop prospère pour qu'on songe à l'abandonner.

\* \*

Voilà M. Gladstone placé de nouveau à la tête du gouvernement anglais. Sa candidature n'a pas été acceptée sans effort. La reine eût préféré pour son premier-ministre lord Hartington ou lord Granville. Elle a fait ce qu'elle a pu pour éviter M.

Gladstone. Des trois grands chefs libéraux, c'était celui qui lui allait le moins. Elle a fait mander d'abord lord Hartington et lui a offert le gouvernement. Mais lord Hartington a résolument décliné l'honneur, et il persista dans son refus après même que Sa Majesté en fût venue aux instances pressantes pour le décider. Il se concerta avec ses amis, qui résolurent d'opposer une résistance absolue aux tentatives faites pour écarter M. Gladstone.

A la fin, la reine dut se résigner à subir celui-ci. L'inter règne ministériel durait depuis quatre ou cinq jours. Maintenant, c'est fait, et la carrière est ouverte au parti libéral.

Les conservateurs, dans l'opposition, vont reprendre le rôle d'assaillants et d'aspirants. Ils auront à compter pour revenir au pinacle sur les fautes que leurs rivaux ne manqueront pas de commettre, et aussi sur leur propre habileté. Il semblerait, cependant, que la tactique, en Angleterre, diffère de celle qui est suivie ailleurs. C'est en multipliant les actes d'extravagance et de maladresse que M. Gladstone est remonté à la surface après sa dégringolade de 1874, et c'est en gouvernant avec une sagesse consommée que lord Beaconsfield s'est coulé. A tout événement, une opposition n'a qu'à se laisser faire, et elle est toujours sûre de réussir. Il y a une fin à tout ministère, et l'opposition existante sait être l'héritière naturelle du ministère existant. C'est une affaire de temps. Le parti déchu, sous notre système, représente à la fois le passé et l'avenir. Il est facile, après cela, de se faire une philosophie, pourvu qu'on ne soit pas trop pressé. On emporte avec soi mieux que l'expérience, la certitude.

\* \*

Nous cueillons la jolie pièce que voici dans le *Canadien* de jeudi dernier :

Je vois que M. Gélinas, non content de se rendre ridicule par ses écrits saugrenus sur la littérature du pays, se mêle, dans le dernier numéro de *L'OPINION PUBLIQUE*, de parler de la politique américaine dont il n'entend pas le premier mot. Il conseille au parti démocratique de choisir M. Tilden comme candidat à la présidence. M. Tilden, dit notre illuminé, est le "meilleur champion que son parti puisse choisir." C'est très fort cela.

Si M. Gélinas voulait m'en croire, il ne s'aventurerait pas sur le terrain de la politique étrangère.

Voilà de la jolie critique. Quel bon goût et quel genre recherché. C'est la réponse de M. Tardivel à nos derniers entrefilets sur la fameuse Académie canadienne. Elle est d'une grande force, en opposition à notre critique.

Nos écrits sur la littérature du pays sont saugrenus ! Nous voulons bien croire qu'ils ne sont pas toujours au gré de notre charmant confrère, et nous savons que de là à les déclarer saugrenus il n'y a pas loin pour lui. C'est une question de goût, et celui de M. Tardivel n'est pas infailible. Qu'il nous trouve ridicule, qu'il nous traite d'illuminé, après cela, c'est du détail.

L'allusion aux petits-crevés ne nous regarde pas, et nous ne savons à qui M. Tardivel en a.

Quand à nos idées sur la politique américaine, elles sont probablement aussi saines que les siennes. Il est vrai que nous n'avons pas eu, comme lui, l'avantage de faire notre éducation sociale et politique au pays "de l'intelligence et du savoir-vivre," où fleurissent les talons de bottes en affût, suivant l'expression d'un voyageur français qui faisait allusion aux *manières* bien connues des Américains. Cela nous prive du privilège de pouvoir lutter de pair avec M. Tardivel, sur le terrain de la polémique à l'américaine où il excelle.

\* \*

Le vote de vendredi soir, sur l'allocation à M. Myall, a donné lieu à un incident assez piquant. Le greffier venait de proclamer le résultat de la votation, lorsque M. Caron, le vigilant et infatigable *whip* de la droite se leva pour signaler le fait que l'un des députés de la gauche, M. Cameron, de Huron, avait voté sans avoir assisté à la cérémonie de la lecture de la motion. M. Cameron ad-

mit qu'il n'était pas à son siège lors de la lecture faite par l'Orateur, mais prétendit qu'il avait entendu cette lecture du couloir de la Chambre, au moment d'entrer. Plusieurs membres prirent la parole pour appuyer le dire de M. Caron, et affirmer, sans y mettre peut-être tous les ménagements de celui-ci, qu'ils avaient vu M. Cameron pénétrer dans la salle après la lecture et lorsque la votation était même assez avancée. Il s'en suivit une escarmouche à laquelle sir John, M. Blake, M. Anglin et autres se mêlèrent et qui menaça un instant de prendre une tournure tragique. A la fin, il fallut se contenter de l'affirmation de M. Cameron, et l'accepter, tout en la prenant pour ce qu'elle pouvait valoir contre le témoignage de M. Caron.

La mauvaise humeur de ce dernier pouvait s'appliquer par le fait que l'opposition venait de provoquer, pour la troisième ou quatrième fois depuis le commencement de la semaine, un vote de non-confiance assez superflu. Et l'on sait que ce n'est pas une petite besogne que celle des whips dans ces circonstances. Le whip est le gardien du parti dans la Chambre. Dans le parti ministériel, il agit pour les ministres en tout temps, et surtout dans les moments importants. C'est un ministre au dehors. C'est aussi, assez souvent, le chemin qui conduit aux banquettes du trésor. En Angleterre, la nomination des whips, à chaque changement de cabinet, approche en importance de celle des ministres même. Ce poste n'est confié qu'à des chefs. M. Caron est un whip modèle. Il guide avec une sûreté parfaite toute la députation de Québec, dont il possède la confiance et qui a aussi la sienne.

A. GÉLINAS.

## NOUVELLES ÉTRANGÈRES

Les Jésuites sont décidés à résister au décret qui les chasse de France. Ils ont chargé un célèbre avocat de Paris de démontrer l'illégalité des lois qui les frappent. Le *Figaro* dit à ce sujet :

On a annoncé il y a quelques jours que la Compagnie de Jésus avait déjà choisi pour avocat M. Rousse. Le *Moniteur* rectifie et complète ce renseignement.

La nouvelle n'est exacte que depuis hier, en effet, que le Père Dulac, le directeur de l'École préparatoire de la rue Lhomond, a vu M. Rousse et l'a chargé de préparer, de concert avec un de ses collègues les plus distingués du Palais, M. Barboux, les bases d'un plan de défense judiciaire.

Il est aujourd'hui certain que les autres congrégations non autorisées ont résolu de faire cause commune avec la Compagnie de Jésus ; le plaidoyer que préparent MM. Rousse et Barboux servira pour toutes les autres congrégations.

Déjà les deux honorables avocats ont reçu, par les soins du Père Dulac, un volumineux envoi de documents et de pièces justificatives.

M. Rousse s'est illustré pendant la Commune de Paris, en allant, au péril de sa vie, solliciter du citoyen Raoul Rigault la mise en liberté de l'archevêque de Paris, fusillé comme otage, malgré cette démarche héroïque.

Un rapprochement assez curieux : M. Rousse est porté en ce moment comme candidat à l'Académie française, pour le fauteuil de Jules Favre, et il a, dit-on, de grandes chances de s'y asseoir.

On assure qu'à la première nouvelle du décret contre les Jésuites, le Saint-Père aurait dit : "De cette lutte renaîtra la monarchie."

\* \*

C'est M. Gladstone qui, naturellement, a fini par être appelé à former le nouveau ministère, malgré la répugnance de la reine. Les principaux membres du nouveau cabinet sont : le comte de Granville, secrétaire d'Etat au département des affaires étrangères ; le marquis de Hartington, secrétaire d'Etat pour l'Inde ; M. H.-C.-E. Childers, secrétaire d'Etat au département de la guerre ; lord Selborne, lord haut chancelier ; M. William-E. Forster, secrétaire en chef pour l'Irlande ; lord Northbrook, premier lord de l'Amirauté ; le duc d'Argyll, père de notre gouverneur-général, président du Conseil ; Sir William Harcourt, secrétaire d'Etat de l'Intérieur ;

lord Kimberley, secrétaire d'Etat des colonies ; M. Bright, chancelier du duché de Lancashire.

Le marquis de Ripon, un catholique, a été nommé vice-roi de l'Irlande. Cette nomination fait sensation et fait voir que le nouveau ministère va chercher à satisfaire l'Irlande.

GLADSTONE

Fils de feu sir John Gladstone, riche négociant de Liverpool, né le 29 décembre 1809, âgé par conséquent de 71 ans ; fit ses études à Oxford où il prit ses grades en 1831, a joué un rôle considérable dans les affaires publiques de l'Angleterre et de l'Europe depuis cinquante ans. En 1868 il renversait le ministère Derby-Disraeli, et était lui-même renversé en 1873, par le vote réuni des conservateurs et des Irlandais relativement à l'éducation universitaire en Irlande. Lui qui avait tant fait pour l'Irlande, il lui pardonna difficilement ce vote. Ayant contribué plus que tout autre à la chute du ministère Beaconsfield, il ne pouvait refuser d'être le chef du nouveau ministère.

\* \*

A propos de nihilistes, un journal russe, *Olgoliski*, raconte que le nihilisme existait en Chine déjà en 1069, et que les nihilistes chinois de cette époque, reniant aussi la religion, la propriété et la famille, avaient recours, comme ceux d'aujourd'hui, à des assassinats et à des vols pour faire triompher leurs idées. Ils réussirent même à se saisir des rênes du pouvoir, et un des nihilistes les plus ardents, un nommé Wang-Yguan-Che, devint premier ministre. Voici, d'après le journal russe, l'organisation sociale dont il dota le pays :

La propriété immobilière fut abolie dans toute la Chine. La terre devait être cultivée au profit de l'Etat, qui faisait la répartition des revenus entre les citoyens. Tous les établissements privés tant industriels que commerciaux devinrent aussi la propriété de l'Etat. Seul, l'Etat était propriétaire, fabricant, négociant, banquier ; il indiquait la tâche de chaque citoyen et payait le travail à sa guise. Il n'y avait plus ni riches, ni pauvres, rien que des travailleurs ; la force collective englobait toute l'individualité. — Cet ordre de choses dura pendant quinze années ; les citoyens finirent par voler l'Etat socialiste, les complications qui en furent la suite arrêtèrent la marche du nouveau mécanisme gouvernemental, on préféra revenir au régime ordinaire, et les gouvernants socialistes furent mis à la retraite, non sans avoir subi certaines tortures usitées à cette époque dans le Céleste Empire.

CHANGEMENTS D'HEURES.—Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur les changements d'heures du chemin de fer Q.M.O. et O., mentionné dans nos colonnes d'annonces aujourd'hui, et qui a été mis à effet depuis lundi 3 mai. Cette altération, qui a pour objet de donner aux hommes d'affaires de plus grandes facilités, en améliorant le service des trains aussi bien qu'en changeant les heures d'arrivée et de départ des trains, montre que les directeurs de cette ligne favorite ne perdent pas de vue les intérêts du public voyageur. Grâce aux magnifiques chars-palais sur les trains de jour, et aux chars dortoirs sur les trains de nuit, ajoutés sur la ligne de Montréal à Québec, nous pouvons espérer qu'une augmentation d'affaires récompensera leurs efforts.

Magnifiques Robes en Ours. On porte une attention extraordinaire aux réparages de pelletteries chez Chs Desjardins et Cie, 637, 639, rue Ste-Catherine.

Les Manchons et les Boas sont à meilleur marché que partout ailleurs. On porte une attention extraordinaire aux réparages de pelletteries chez Chs Desjardins et Cie, 637, 639, rue Ste-Catherine.

Les Manteaux sont en plus grand choix et à meilleur marché que partout ailleurs. On porte une attention extraordinaire aux réparages de pelletteries chez Chs Desjardins et Cie, 637, 639, rue Ste-Catherine.

Les Casques sont à meilleur marché que partout ailleurs. On porte une attention extraordinaire aux réparages de pelletteries chez Chs Desjardins et Cie, 637, 639, rue Sainte-Catherine.

Toutes les Pelletteries sont à grand marché chez Chs Desjardins, 637, 639, rue Ste-Catherine. On porte une attention extraordinaire aux pelletteries chez Chs Desjardins et Cie, 637, 639, rue Ste-Catherine, Montréal.

## LORD BEACONSFIELD

Lord Beaconsfield, ainsi que l'indique son nom patronymique, Disraëli, est d'origine israélite. Sa famille est venue d'Espagne à Londres par Venise. Il a été baptisé à l'âge de onze ans. Son père, écrivain érudit distingué, s'était occupé de commerce comme son grand père. Tout d'abord, le jeune Disraëli fut clerc d'avoué "attorney" à Londres. Il ne resta pas longtemps dans ce monde paisible "où rien n'arrive". Il se jeta, à âme perdue, dans ce monde bruyant, "où tout arrive." Un de ses amis d'enfance m'a raconté qu'il rencontra, un jour, de très grand matin, Disraëli sortant d'un bal. Il avait de longs cheveux noirs, lustrés et bouclés. Ses grands yeux en amende—d'un noir profond—avaient l'avidité de deux gouffres. Sa pâleur était livide. Il avait la *faccia smerta*. Mais quel acier dans tout l'être! Quelle vigueur de poumons!

Disraëli et son ami passaient à pied sur le grand pont de Westminster. Ils s'arrêtèrent à regarder Londres qui semblait une ville morte. Elle était enveloppée d'un brouillard blanchâtre où paraissaient seulement les deux tours de l'abbaye de Westminster comme deux bras à travers un linceul troué! Disraëli montra avec la main étendue l'ancien Parlement brûlé depuis et l'abbaye de Westminster. Il dit: "Un jour, je serai le maître là et je serai enterré ici."

Disraëli devint bientôt un sceptique, un élégant et un raffiné. Il avait déjà écrit son premier roman. Il allait écrire *Vivian Grey*.

On a donc accusé à tort Disraëli d'avoir tour à tour trahi tous les systèmes politiques. Il est resté toujours fidèle—malgré beaucoup de péchés—à la religion politique qu'il avait choisie. Quant au reste, il a été un formidable lâcheur. Il a lâché même les hommes qu'il avait admirés. Il rappelle ces charmantes misses à toison d'or, qui vous écrivent aujourd'hui à la fin d'un billet parfumé *yours for ever* — "à vous pour toujours!" et qui demain flirtent avec d'autres?...

O'Connell fut un des hommes que Disraëli a le plus aimés et puis attaqués. Le grand Irlandais, impatienté, lui lança une de ces lourdes phrases qui pouvaient écraser dans l'œuf la fortune de Disraëli. (Celui-ci cachait son ancien passé israélite). "Aucune bassesse ne saurait étonner de la part de ce jeune homme... n'est-il pas le descendant direct du mauvais larron?" Disraëli répondit dans ses lettres au *Times* par des diatribes dont la dernière phrase est celle-ci: "M. O'Connell a commis tous les crimes... qui ne demandent pas de courage!"

Après avoir échoué une première fois, Disraëli est enfin élu *member of Parliament*. Il fait son premier discours. Il est hué. Il s'écrie: "Aujourd'hui vous me forcez à m'asseoir. Bientôt je vous forcerai à m'écouter." Un ancien député anglais, collègue de Disraëli, qui demeure à Paris, M. Bo... m'a dit qu'il avait entendu cette phrase.

J'ai vu plusieurs fois M. Disraëli. Je n'ai pas reconnu le type de ses héros de romans. Le teint est jauni. Le front a augmenté son haut bombement. Les pupilles de ses yeux semblent teintes de kohl. Les cheveux rares ont conservé comme les plis d'une vieille frisure. La lèvre inférieure, si ironique, est désormais un peu distendue. Le nez est resté bien dessiné dans sa forme droite, sur ce masque glabre et déformé. L'oreille est longue et grass—comme l'oreille des voluptueux. Chose bien étrange chez un homme supérieur, le menton recule comme celui des médiocres. Aussi, Disraëli veut-il cacher ce trait sous une touffe de poils qui est bien étrange. La figure des vieux est révélatrice.—La race israélite reparait ici tout entière. Disraëli n'avait pas prévu dans ses romans cette réapparition du masque primitif.

En définitive, le Disraëli d'aujourd'hui

a plutôt l'air vieilli que vieux. Qui plus que lui a vécu la vie? Quoique dans toute la force de son esprit, il a un air usé—quand la parole ne le redresse point. Cet homme venu de si bas et monté si haut—à pourtant l'aspect d'un homme tombé de très haut dans l'infortune! Enfin, ses habits ont l'air d'avoir été portés déjà par un autre! O les héroïnes qui adorèrent Disraëli dans toutes les métépsychoses de ses romans!...

M. Edouard Drumont a dressé, dans la *Liberté*, un tableau fort curieux d'éphémérides relatives au millésime de 80, depuis huit siècles:

Au point de vue historique, les quatre-vingt-huitième années des siècles n'ont rien d'effrayant. En 1180 Philippe II, qui sera Philippe-Auguste après Bouvines, monte sur le trône; en 1280 Philippe le Hardi défend les tournois; en 1380 Charles VI est sacré à Reims; en 1480 Marguerite d'Angleterre cède à Louis XI tous ses droits sur la Lorraine; en 1580 la France est en proie aux guerres religieuses, et une épidémie de coqueluche sévit à Paris; en 1680 la Chambre des poisons siège à l'arsenal, et Louis XIV réunit à la couronne les fiefs dépendant de l'Alsace; en 1780 la France et l'Angleterre sont aux prises, et nos escadres triomphent sur les mers; en 1880 M. de Freycinet constitue son ministère; en 1980... Quels événements inscrira à cette date le chroniqueur qui m'aura remplacé à la *Liberté* et qui s'adressera, je le crains, à des lecteurs qui ne seront pas les miens!

Les éphémérides d'il y a cent ans sont surtout piquantes. Pas un des futurs politiques qui y figurent n'était alors connu. Il y a certainement quelque part, à cette heure même, d'autres inconnus qui joueront un grand rôle dans notre histoire, et dont personne ne soupçonne peut-être l'existence.

En 1780, Marie-Antoinette était tout à la joie de son petit palais blanc de Trianon; Necker, ce funeste Gênois, avait bien commencé à brouiller nos affaires, mais tout était tranquille encore. Bonaparte étudiait à Brienne; Talleyrand était trésorier du clergé; Vergniaud et Guadet plaidaient à Bordeaux; Robespierre écrivait des mémoires sur l'abolition de la peine de mort; Mirabeau achevait, à Vincennes, son *Essai sur les lettres de cachet*. Aucun des grands acteurs qui devaient jouer un rôle si considérable sur la scène du monde ne s'était révélé; aucun même, assurément, quels que fussent les romans intimes et les ambitions confuses de tous ces jeunes hommes, ne se doutait qu'il jouerait un rôle.

## Le Remède du Père Mathieu

Guérit l'intempérance d'une manière prompte et radicale en faisant disparaître complètement chez les victimes de cette funeste passion le désir de boire des liqueurs alcooliques. Cette préparation est tout à la fois un flic-fluc, un tonique et un altérant; elle chasse la fièvre qui consume l'intempérant et lui fait éprouver le désir modéré de boire; elle rend la vigueur à l'estomac et au foie qu'une existence désordonnée paralyse presque toujours, et fortifie en même temps le système nerveux. — Le lendemain d'une orgie, une seule cuillerée à thé de cette préparation fera disparaître toute dépression mentale et physique, et elle guérit aussi toutes sortes de fièvres, la dyspepsie et la torpeur du foie, même lorsque ces maladies proviennent de toute autre cause que l'intempérance. Une brochure donnant de plus amples détails sera expédiée gratuitement sur demande. Prix: \$1 la bouteille. En vente chez tous les pharmaciens. Seul agent pour le Canada.

S. LACHANCE, Pharmacien,  
646, rue Ste-Catherine, Montréal.

## Mères! Mères!! Mères!!!

Êtes-vous troublées la nuit et tenues éveillées par les souffrances et les gémissements d'un enfant qui fait ses dents? S'il en est ainsi, allez chercher tout de suite une bouteille de SIROP CALMANT DE MME WINSLOW. Il soulagera immédiatement le pauvre petit malade—cela est certain et ne saurait faire le moindre doute. Il n'y a pas une mère au monde qui, ayant usé de ce sirop, ne vous dira pas aussitôt qu'il met en ordre les intestins, donne le repos à la mère, soulage l'enfant et rend la santé. Ses effets tiennent de la magie. Il est parfaitement inoffensif dans tous les cas et agréable à prendre. Il est ordonné par un des plus anciens et des meilleurs médecins du sexe féminin aux États-Unis. Les instructions nécessaires pour faire usage du sirop sont données avec chaque bouteille. Exiger la véritable qui porte le fac-similé de CURTIS et PERKINS sur l'enveloppe extérieure. En vente chez tous les pharmaciens. 25 cents la bouteille. Se méfier des contrefaçons.

## La Panacée Domestique de Brown

Est le tue-douleur le plus efficace du monde. Elle vivifiera infailliblement le sang, qu'elle soit employée à l'usage interne ou à l'usage externe, et soulagera plus sûrement tout mal chronique ou aigu que tout autre tue-douleur. Elle a deux fois autant de force qu'aucune autre préparation semblable. Elle guérit la douleur au côté, au dos ou aux intestins, le mal de gorge, les rhumatismes, les maux, et c'est le grand tue-douleur. LA PANACÉE DOMESTIQUE DE BROWN devrait être dans chaque famille. Une petite cuillerée de la Panacée dans un verre d'eau chaude (sucré si l'on veut), prise au moment de se coucher, fera disparaître un rhume. 25 cents la bouteille.

## Les maladies

Des enfants, attribués à d'autres causes, sont souvent occasionnés par les vers. Les PASTILLES VERMIFÈRES DE BROWN ou pastilles contre les vers, ne peuvent faire aucun mal à l'enfant le plus délicat. Cette très-précieuse combinaison a été employée avec succès par les médecins, et reconnue absolument infaillible contre les vers et l'occlusion pour les enfants. 25 cents la boîte.

## Les prêtres et les religieux insultés par les républicains

On lit dans l'*Univers* de Paris:

Grâce aux excitations odieuses de la presse radicale, on constate, depuis le rejet de l'article 7, un redoublement d'attaques contre les religieux et les prêtres.

Il y a quelque temps, deux jeunes novices de la société des missionnaires de Notre-Dame d'Afrique, ont été grossièrement assaillis sur les boulevards par un garçon de magasin. Leur supérieur, qui marchait un peu derrière eux, dut venir à leur secours. Plusieurs personnes avaient pris parti pour les religieux et excitaient le supérieur à sévir contre le misérable; mais le vénérable missionnaire, doué d'une grande force, s'est contenté d'infliger une correction verbale à l'insulteur.

Un jeune prêtre passait avenue du Trocadéro en lisant son bréviaire, lorsque deux jeunes ouvrières vinrent à lui. L'une d'elles, âgée de 15 à 16 ans, donna un fort soufflet au prêtre on ricanant et en disant à sa compagne:

—Hein! c'est emb... tout de même d'être dérangé quand on dit si bien sa messe.

Le jeune prêtre ne répondit rien et ne leva pas la tête. Deux dames, témoins de la scène, furent indignés et reprochèrent à ces misérables filles leur sacrilège, en les menaçant de les signaler à la police. Au même instant, elles avisèrent un sergent de ville. Celui-ci se contenta de les écouter et de suivre de loin pendant quelques pas les deux jeunes filles qui s'étaient esquivées sur ces entrefaites. L'agent de police craignait sans doute d'être désavoué, comme cela arrive souvent, en intervenant pour un "curé!"

La *Patrie* raconte de son côté un fait du même genre. L'autre jour, vers quatre heures, deux religieux de l'ordre des capucins traversaient tranquillement le passage Saulnier. Quelques boutiquiers les regardaient et les montraient au doigt, mais avec plus de curiosité que de malveillance, lorsqu'à la hauteur du No. 10, deux drôlesses avisèrent les deux religieux, et l'une d'elles dit à haute voix à une espèce d'Alphonse qui la suivait:

—Quand est-ce qu'on... jettera ces c... là dehors... A quoi que ça sert?...

Nous savons bien que nous n'avons pas à demander au gouvernement protection pour le clergé. C'est un devoir de plus pour les catholiques de se faire justice eux-mêmes en défendant dans la rue les prêtres et les religieux insultés par les républicains.

## LES CZARS DE RUSSIE

D'un article d'Alfred Assolant, nous extrayons quelques lignes sur la fin tragique des Czars de Russie.

Quand Pierre-le-Grand mourut, qu'est-ce qu'on dit en Europe?

Que sa femme l'avait empoisonné de concert avec son favori Mentchikoff.

Sa femme et son meilleur ami, qu'en pensez-vous? N'est-ce pas rassurant, surtout si l'on pense que la première était une Allemande, servante d'auberge, quand il la fit impératrice, et que l'autre était un garçon pâtissier qu'il avait créé prince.

Et Pierre III son bisaïeul? Qui le détonna? Une autre Allemande, sa propre femme, Catherine II. Par qui fût-il étranglé? Par les frères Orloff, amants de la czarine. Ces Allemands sont dangereuses en ménage.

Et son grand-père Paul Ier? Par qui fut-il assassiné? La femme, cette fois, n'est pas dans l'affaire; Pahlen, Benningsen et cinquante autres gentilshommes de la plus haute volée le frappèrent à coups de sabre...

Voilà comment la couronne passait autrefois d'une tête à l'autre dans l'heureux pays des czars. Voilà le souvenir qui doit rassurer Alexandre II, quand il songe au passé. Mais autrefois il ne s'agissait que de remplacer un czar par un autre, chose assez facile; à présent, c'est un système qu'il faut supprimer en même temps qu'un czar—le formalisme allemand qui recouvre la despotisme tartare.

De là ces bouillonnements de la chaudière humaine et ces grondements épouvantables, suivis çà et là d'éruptions partielles qui annoncent la grande explosion finale dans toute la Russie.

Cet empire, le plus vaste du globe terrestre, n'est plus ni barbare, ni civilisé et commence à n'avoir plus rien d'humain. C'est un véritable enfer.

Dans ce cirque entouré d'une muraille plus haute que celle de la Chine, la fureur est telle, de part et d'autre, qu'on est arrivé à l'égorgeage sans phrases. Le czar fait pendre, torturer, fusiller; les nihilistes poignardent, noient, tuent à coups de revolver les gens de la police et les plus hauts fonctionnaires; ils creusent des souterrains, ils font sauter avec la dynamite les rails du chemin de fer et les salles du palais.

De part et d'autre plus de grâce. "Tu nous rendra la Liberté ou tu mourras?" crient les nihilistes au czar. Et lui ne répond qu'en frappant avec plus de fureur. Mais que faire quand on a les yeux bandés?

## LA NAVIGATION AÉRIENNE

Un essai de navigation aérienne a eu lieu à Leipzig. L'appareil, inventé par un nommé Baumgarten, est une espèce de ballon auquel sont attachées trois nacelles en osier, munies chacune de 10 ou 11 ailes qu'une manivelle met en mouvement. L'inventeur s'était placé dans la nacelle du milieu, et ses aides chargés de la manœuvre dans les deux autres.

En présence d'une grande affluence, les cordes ont été lâchées, et le navire aérien s'est élevé assez lentement dans les airs. Il est venu ensuite, au milieu de sa course, raser tous les toits des maisons; à ce moment, tous les gens qui étaient occupés à la manœuvre, saisis de crainte, ont sauté à bas des nacelles et ont abandonné la direction du ballon qui a remonté aussitôt jusqu'à une hauteur de 4,000 pieds.

L'effroi des spectateurs était à son comble. On apercevait le malheureux aéronaute qui faisait des efforts surhumains pour ne pas être emporté par le vent; puis, tout à coup, on vit le ballon redescendre avec une rapidité vertigineuse: il avait éclaté et tout le gaz s'était échappé par la déchirure.

Cependant, dit la *Dresdener Zeitung*, l'aéronaute ne s'est pas dangereusement blessé dans cette terrible chute; il n'est nullement découragé et se croit si près d'avoir résolu le problème de la navigation aérienne, qu'il recommencera prochainement son expérience aux environs de Leipzig, où ceux qui l'accompagneront dans les airs ne rencontreront pas de toits leur offrant un refuge pendant l'ascension.

Mme V... a été obligé de s'absenter pendant quelques jours, laissant sa mère très malade à Paris.

—Comment va maman? demande-t-elle à son mari avec anxiété, en rentrant chez elle.

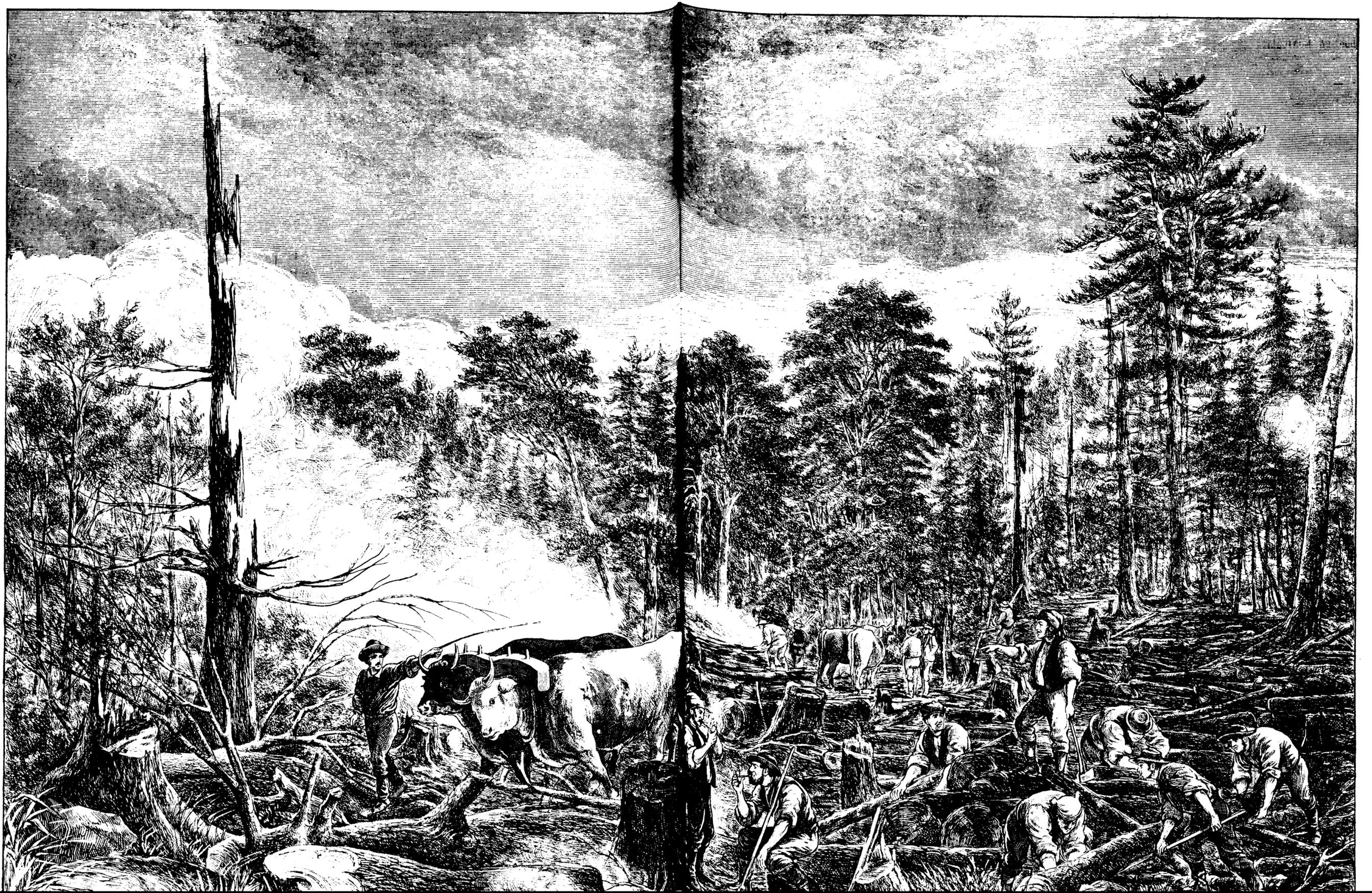
—Rassure-toi, chère amie, lui dit celui-ci; elle vient de m'appeler "nihiliste" et de me jeter une carafe à la tête.... Elle est sauvée!

A table d'hôte, un monsieur s'escrime sur un morceau de viande impossible à découper.

—Il est un peu dur, n'est-ce pas? lui demande son voisin.

—Un peu est modeste, s'exclame le découpeur en s'essuyant le front. Il l'est tellement, cher monsieur, que je suis à me demander si c'est du bœuf qu'on a fait cuire, ou du cuir qu'on a fait bœuf.

**Les Amers de Houblon.**—La compagnie qui fabrique les AMERS DE HOUBLON, à Toronto (Ontario), est la seule qui soit autorisée au Canada à vendre cette préparation. Elle en a acquis le droit exclusif, qui lui est garanti par les lois de la Puissance et par deux marques de commerce dûment enregistrées. Toute personne qui se servira de ces marques de commerce ou qui vendra une préparation portant le nom de AMERS DE HOUBLON, sera passible d'une forte amende. Les pharmaciens et le public voudront bien tenir compte de cet avis et refuser toutes les autres préparations qui ne sont que des contrefaçons et de véritables poisons. Les AMERS DE HOUBLON sont le remède le plus efficace qui soit connu.



## LA SENTINELLE DE MONTCALM

(AIR : PENDANT CES TROIS GRANDS JOURS)

Sur Lévis et Beauport  
De sang baignant nos plaines,  
Fier Anglais, tu promènes  
L'incendie et la mort.  
Suspendis, suspends tes pas :  
Car Québec te regarde !  
Montcalm monte la garde :  
Anglais, n'avance pas !

REFRAIN :

N'avance pas, n'avance pas :  
La citadelle te regarde !  
Montcalm ici monte la garde :  
Anglais, n'avance pas !

A nous le ciel béni !  
Ces montagnes sont nôtres :  
Le sang de nos apôtres  
Sacré leur front hardi !  
Les sueurs de nos aïeux  
Scellent notre héritage :  
Ces bons Anglais, je gage,  
Se croient ici chez eux !

—N'avance pas.

Sous ce rouge drapeau,  
Bientôt chaque village  
Parlerait un langage  
Barbare et tout nouveau.  
On entendrait bientôt  
Le jargon britannique—  
Véritable musique  
D'un peuple visigoth !

—N'avance pas.

Catholique et Français,  
Je ne veux pour boussole  
Que Rome et sa parole :  
Mais protestant—jamais !  
Un royaume où le roi  
Compose avec sa dame  
Les dogmes qu'il proclame !  
Je n'en veux pas, ma foi !

—N'avance pas.

N'avance pas, non, non !  
Anglais tu sais d'avance  
Qu'un enfant de la France  
Sait jouer du canon,  
Couchés sur nos remparts,  
Vois ces fiers chiens de bronze :  
Ils sont huit, dix ou onze....  
Mais jappent bien, les gars !

—N'avance pas.

J.-A. GINGRAS.

St-Edouard de Lobinière.

## FOLLE ?...

XI

(Suite)

Et, le prenant dans ses bras, malgré les cris d'Aristide, elle l'emporta hors du salon.

—Madame de Brix est cruellement éprouvée dans la personne de sa belle-fille, dit Eugène en se rapprochant, tout rêveur, de M. de Rollezan.

Celui-ci le regarda sans répondre. Cette épreuve datait de pas mal d'années et ne paraissait pas avoir altéré la belle humeur de la jeune veuve.

—Voir l'intelligence d'une enfant chérie s'étioler et se détruire, reprit Eugène, c'est une douleur incessante dont je ne saurais trop admirer, chez madame de Brix, la résignation méritoire.

—Oui, répondit enfin le commandant avec une certaine indifférence. C'est fort triste pour ma cousine, que j'approuve fort, du reste, d'avoir pris le parti de la séparation sous le même toit. Il paraît qu'elle n'est pas très intéressante cette petite personne-là ; qu'importe et fantasque en diable !... le mouvement incarné... l'agitation sans trêve. On la mâtéra.

Ce disant, le commandant ouvrit la porte-fenêtre et s'en fut allumer son cigare sur la terrasse, comme pour rompre l'entretien.

—On la mâtéra ! se répéta M. Montrel tristement, ne l'est-elle point assez déjà ?

Car il revoyait en pensée la silhouette alanguie de la malade, marchant à pas traînants sur le sable des allées. Il la revit véritablement de fait, et chaque jour, pendant la semaine suivante, dans le parc, à l'heure où le brouillard s'envolait sous les premières piqûres du soleil.

Ces rencontres n'amaient autre chose qu'une inclination respectueuse de l'ingénieur, un sourire de mademoiselle de Brix. Quel sourire !... Quelque chose de pensif et d'effrayé... de fier et de suppliant... la désolation du cœur dans le trouble de l'intelligence.

Il en fut frappé comme d'une contradiction flagrante avec l'invincible sauvagerie dont on disait atteinte la malade. Quel dommage que son caractère ne permit pas, au milieu des trai-

tements suivis pour la guérir, d'entreprendre le plus doux et le meilleur : la vie de famille.

Le charme puissant de cette villégiature fut brusquement rompu par une dépêche de deuil. L'oncle Piélard venait de s'éteindre sans souffrance, sans désirs, comme une cire consumée.

M. Montrel, dont on connaît les sentiments pieux pour son dernier parent, ressentit un chagrin très profond auquel Léonide eut le bon goût de s'associer de la façon la plus naturelle. Le vieillard, qui avait été un lien entre eux, le resserrait encore par sa mort.

Le notaire de la succession rappelait Eugène pour les funérailles et l'ouverture du testament. —Vous héritez, monsieur ! lui dit le commandant d'un air rogué.

—Je n'en sais rien, répondit Eugène très simplement. Cher oncle ! Que n'a-t-il vécu quelques jours de plus pour assister à mon bonheur !

Cette assertion hardie, murmurée sur la main de la jeune veuve, dont il prenait congé, ne reçut aucun démenti.

—Revenez-nous vite, monsieur ! fut le dernier mot de Léonide, qui savait bien, par ce gracieux rappel, lui mettre un coin du ciel dans le cœur.

Le soir même, il regagnait Paris, laissant ses meilleures espérances sous les beaux ombrages de Brix.

Léonide le vit partir avec une émotion qui, pour n'être pas celle de l'amour—son cœur sec en était incapable—ne manquait ni de sincérité ni d'angoisse. M. Montrel allait-il trouver la fortune ?... Les raconterais qui l'avaient éblouie se changeraient-ils en réalités sonnantes ? Ce vieillard à l'intelligence obscurcie n'aurait-il pas dénaturé ses dernières volontés sous le coup de quelque caprice, de quelque mercenaire influence ? Les deux millions entrevus ne seraient-ils point changés par l'incroyable pierre de touche de la succession en quelques modestes centaines de mille francs ?

C'était à donner le vertige. Léonide trouvait à la fortune un prestige suprême. Un second mariage ne lui paraissait désirable qu'au point de vue de la spéculation. Ce second mariage pouvait réparer la choquante inégalité qui régnait entre le patrimoine futur d'Aristide et celui de sa sœur Marie. Par une sorte de jalousie maternelle injuste et vicieuse, elle avait toujours souffert de cette répartition inégale. Les millions de l'oncle de Péronne devaient rétablir, et au-delà, l'équilibre compromis, et la grande existence, dont M. de Brix ne lui avait donné qu'une ombre insuffisante, s'ouvrirait enfin devant son insatiable ambition.

On n'eut pas de nouvelles d'Eugène pendant la semaine qui suivit son départ. Les douloureux apprêts des obsèques, les tristesses de ces jours de deuil l'absorbèrent d'autant mieux que, plein de confiance, il ne pouvait soupçonner les inquiétudes dont Léonide était dévorée.

Le commandant, charmé de ce silence, en arrivait à espérer que le vieillard affaibli s'était laissé circonvenir par quelque serviteur au point de laisser glisser en ces mains salariées l'héritage promis à son neveu. Sa secrète satisfaction s'accroissait donc par chaque douze heures écoulées ; son amabilité pour sa cousine augmentait en raison des angoisses de celle-ci.

Ursule secouait doucement la tête en murmurant :

—Si ce charmant garçon n'héritait pas, en serait-il moins digne de toute estime, de toute sympathie ?

—Non certes, ma chère demoiselle, répondait prestement le commandant ; seulement, il resterait un garçon pauvre, ce qui est, à notre époque, une piètre recommandation.

Le samedi, pendant qu'on servait le café sur la terrasse, Aristide fit une exclamation formidable, renversa la table dans son élan et s'élança vers le parc.

Tous regardèrent et virent apparaître M. Montrel, poudreux, essouffé, qui arrivait à pied de la gare, non par la grande route, mais par la brèche du parc, ce qui raccourcissait énormément le chemin, au grand préjudice de ses habits de voyage.

M. de Rollezan se mordit rudement la moustache, en faisant, pour la forme, un geste de bienvenue.

—Que Dieu nous le ramène heureux autant qu'il était désiré ! dit mademoiselle Poncelet en tâtonnant vers lui, les bras étendus, toute souriante.

Léonide, qui savait jouer une partie sérieuse, se sentait blémir d'impatience en tendant sa main au nouvel arrivant.

—Pardonnez-moi mon équipage, madame, dit-il, avec une effusion qui lui valut un sourire d'or ; j'ai pénétré chez vous comme un voleur ; j'avais tant hâte de vous retrouver !

Aristide, qui s'accrochait à ses jambes en l'accablant de tendresse, couvert par son tapage la réponse de madame de Brix.

On l'entourait. Avait-il dîné ? Voulait-il un bouillon ?... du café ? Il y en avait à une tasse brûlante. Mais Eugène ne voulait autre chose que savourer en paix le plaisir du retour.

Léonide mit l'entretien sur le "cher parrain" dont le nom ne pourrait revenir dans la conversation sans amener l'émotion dans sa voix. C'était un rôle de plus à joindre à son répertoire : l'excellente comédienne s'enrichissait volontiers.

Le récit de cette mort obscure, de ces funérailles solennelles, de l'aspect désolé de la maison de Péronne où ne demeurait plus qu'une vieille servante et un chien goutteux, emplit une partie de la soirée.

Une question brûlait toutes les lèvres, que personne n'osait formuler.

—A propos, dit tout à coup l'enfant terrible,

en sautant sur les genoux de l'ingénieur, êtes-vous l'héritier de l'héritage ?

Tout le monde tressaillit, même Ursule.

—Oui, cher enfant, répondit le jeune homme en embrassant le "bébé adoré" que sa mère trouva cent fois plus adorable encore.

—Mes compliments, monsieur !... mes sincères compliments ! dit M. de Rollezan qui devint vert.

L'aveugle chercha les mains du jeune homme.

—Dans des mains comme les vôtres, monsieur Montrel, dit-elle avec conviction, la fortune est réellement un bienfait.

Léonide n'avait rien dit, mais ses lèvres tremblantes, ses grands yeux rayonnants furent si pleins d'éloquence que monsieur Montrel dut faire un appel impérieux à sa volonté pour ne pas crier à la jolie veuve : "Ces millions... daignerez-vous les accepter ?"

Alors vinrent les questions multipliées et les explications catégoriques. Eugène héritait de deux maisons à Paris, une propriété en Normandie, une ferme dans les Flandres, de valeurs sérieuses, solidement placées sur l'Etat.

Les millions entrevus se trouvaient de beaucoup dépassés par la découverte successive de numéraire, de billets et de reconnaissances disséminés dans chaque recoin de la maison mortuaire.

Monsieur de Rollezan suivait sur le visage railleur de sa cousine l'effet de cette vertigineuse énumération, en sentant s'érouler son dernier espoir. Elle allait épouser cet homme enrichi que le sort moqueur plaçait sur sa route, tandis que lui-même, depuis plusieurs années, l'ami, le conseil, le Sigisbée, l'indispensable, il n'avait qu'à rentrer dans l'ombre.

Une colère folle grondait dans son cœur froissé. A qui s'en prendre ? N'avait-il pas eu la faiblesse, à l'âge de la raison, de river son cœur imprudent à sa dangereuse cousine, dont l'ambition malsaine avait souvent effrayé son expérience ?... Non, il ne pouvait se plaindre. Après la colère vint le regret ; puis la tristesse ; puis une grosse larme, accompagnant sa suprême illusion, faillit rouler sur sa moustache de grognard. Heureusement, personne ne la vit.

L'ombre avait peu à peu envahi le salon ; une senteur douce et tiède venait du dehors, pour solliciter les causeurs au charme d'une promenade nocturne.

Le commandant se leva, comme si tout eût été dit pour lui, et sortit silencieusement.

Aristide avait été remis à sa gouvernante. L'aveugle, dans son éternelle nuit, bercé par la cadence des voix murmurantes, s'était insensiblement assoupie. Léonide et monsieur Montrel se taisaient maintenant. On eût pu les voir parfois se sourire dans l'ombre.

C'était l'heure des explications décisives, l'heure qu'Eugène avait follement désirée et redoutée ; ne se doutant guère — le naïf ! — que son nom plébéien, qu'il regardait comme un écueil, si splendidement doré désormais, devenait plus enviable qu'un titre.

Le cœur battant, sans soupçonner que ces hésitations doublaient l'impatience de Léonide, il lui fit enfin la plus poétique de toutes les demandes en mariage qu'une jolie veuve ait jamais reçues.

Léonide écoutait, fière de son coup d'œil, ravie du hasard qui lui avait fait démêler un si précieux prétendant au milieu du tourbillon parisien. Elle se fit prier assez pour troubler quelques instants les inquiétudes du pauvre garçon et donner enfin plus de prix à un acquiescement plein de grâce et de noblesse.

Après avoir dit ce "oui" que son cœur calculateur avait si souvent prononcé d'avance, elle retira sa main de celle de son fiancé et s'enfuit pour cacher un trouble qu'elle n'éprouvait pas.

Eugène se jeta dans le parc à corps perdu, enfila une allée sombre et alla donner tête baissée dans la poitrine du commandant, qui arpentait fiévreusement une allée de platanes.

L'un jura, l'autre éclata de rire, ce qui n'était séant d'aucun côté.

—Corbleu !... monsieur !... s'écria monsieur de Rollezan, quand on court comme un écorché, on cria : "Gare !"

—Mon cher commandant, répondit Eugène, quand on est heureux, on le dit à tout venant : aussi vais-je vous raconter mon bonheur.

Il prit, bon gré mal gré, le bras du vieil officier furieux, lequel n'avait pas prévu le supplice des confidences et l'entraîna dans l'obscurité, ne ménageant ni ses jambes ni ses oreilles.

Monsieur de Rollezan fut stoïque. Il eut préféré l'assaut d'une rodote, tandis qu'il se comparait à une place assiégée dont toutes les œuvres vives sont touchées par les obus ennemis.

Les deux hommes se séparaient, alors que la soirée était déjà assez avancée. Eugène n'éprouvait cepeut-être pas le besoin du repos. Le contentement de son cœur communiquait à ses membres une activité soutenue qu'il employait en promenades aventureuses à travers la nuit.

Un instant il s'arrêta, surpris. De la portion du château que n'habitaient ni les maîtres, ni les invités, venait un chant bizarre, une sorte de mélodie plaintive sur un rythme lent et doux.

La voix était grêle, au timbre pur. La chanteuse était jeune, on le devinait bien vite ; mais l'on devinait aussi que la chanteuse devait souffrir.

Au milieu de sa joie intense, cette note douloureuse remua l'âme de monsieur Montrel ; qui donc se plaignait ainsi, dans la nuit silencieuse, si ce n'était la pauvre folle qui ne connaîtrait jamais les douceurs de la vie ?... Elle en connaissait déjà les amertumes, car l'intime tristesse de ses yeux se retrouvait dans son chant.

—Je vais bientôt... bientôt... acquérir le droit de m'occuper d'elle, pensa M. Montrel en marchant vers la voix par un instinct impérieux. Je verrai ce que la science en a fait, ce qu'en peut faire une influence nouvelle. Qui sait ?... la folie n'est point incurable à seize ans !... Où la tendresse de Léonide pouvait échouer, mon autorité pourra réussir. Je tenterai, certes... je tenterai.

Il approchait du château, préoccupé du bien qui pouvait découler de son intervention dans l'état de la malade, quand le chant qui le guidait s'éteignit brusquement dans un sanglot.

On entendit une voix grondeuse, puis le bruit d'une fenêtre qui se refermait avec violence, et plus rien.

Comme il allait rentrer au salon, dont l'ouverture illuminée se détachait sur la sombreur du parc, Léonide parut sur le seuil, l'air boudeur, comme une personne lassé d'un entretien trop prolongé.

Le commandant la suivait, la mine renfrognée, le verbe aigre, ne lâchant pas sa victime et lui faisant payer en reproches tous les services qu'elle en avait reçus.

—Soit, disait-il, je vous laisse, ma cousine, je mets à la retraite mon dévouement importun. Votre fierté, qui s'en est lassée, me paraît toutefois plus accommodante pour celui, tout battant neuf, que vous apporte M. Montrel... tout court !

—M. Montrel tout court ! répondit Léonide avec un rire clair qui résonna dans la nuit. Quelle particule vaudrait son douaire, mon cousin ?

—Ainsi vous l'épousez ?... après avoir repoussé un bon quart du nobiliaire français ?

—Oh ! doucement, vous vu, commandant, qu'une femme d'esprit refuse dix millions ?

Monsieur de Rollezan s'inclina, abasourdi de la franchise de l'argument. La silhouette de Léonide disparut dans le salon.

Ce mot brutal, "trop brutal pour être vrai," pensa M. Montrel, qu'on ne croyait pas si près, lui était parvenu dans sa netteté cruelle. Il en eût été douloureusement atteint, s'il avait pu y voir autre chose qu'une riposte à l'emportement d'une femme excédée par des reproches importuns.

Avide !... il ne pouvait la croire avide !... Ce doute jeta, cette nuit-là, une poignée de cailloux parmi les diamants de ses songes. Il lui avait pardonné la passion des hommages, sans doute eût-il pardonné l'amour des richesses. Une seule chose n'eût pas trouvé grâce devant ses yeux épris : le manque de bonté. Mais Léonide était si bonne !

—

XI

Le mariage d'Eugène et de madame de Brix fut fixé à trois mois, pour laisser au deuil de son "cher parrain," qu'elle avait revêtu sévèrement, le temps de s'éclaircir.

Ce délai devait être rempli par les voyages à Paris, les questions d'intérêt, les emplettes, les commandes, la corbeille, et mille autres obligations essentielles d'un changement de position.

Pourvu que M. Montrel lui fit présent d'un poney pour lui tout seul, Aristide déclarait consentir à lui voir épouser sa petite main.

Ursule, naïvement heureuse de se voir mêlée par Eugène à des projets d'avenir qu'elle n'entendait point entraver par son infirmité, lui savait gré de ses attentions délicates.

—Nous ne sommes pas exigeants, nous, les aveugles, disait-elle parfois en faisant à son bras, un tour de terrasse. Dieu nous fait la grâce de nous contenter de très-peu, et de prendre avec rien beaucoup de plaisir. Aussi, quand une véritable sympathie nous réchauffe, nous entouré, notre cœur se fonde de reconnaissance. Si l'on savait combien il est facile de faire le bonheur d'une infirme, on essaierait plus souvent.

—Sentez-vous le vôtre bien affermi, au moins, chère mademoiselle ?

—Oui, M. Eugène. Vous y aidez beaucoup. Le bonheur de Léoni le est plus précieux que le mien, et compose le meilleur du mien. Que puis-je donc désirer ?

Elle ne disait pas, la douce fille, que négligée par sa sœur, abandonnée à elle-même dans ce grand château que l'hiver rendait désert, les années comptaient double pour son cœur comme pour sa santé.

Naturellement délicate, portée à s'oublier, se soignant mal, souvent pas du tout, Ursule Poncelet n'était plus la fraîche jeune fille des bords de la Marne, mais une précieuse vieille fille souffreteuse et malingre, donc la bonne humeur persistante, chrétiennement entretenue par la prière et l'acceptation de la volonté de Dieu, soutenait seule l'organisation affaiblie.

A cette époque même, elle donnait quelques inquiétudes à M. Montrel, seul, du reste, à s'en préoccuper. Une toux opiniâtre, gagnée pendant les premières fraîcheurs d'automne, lui enlevait le sommeil en déchirant sa poitrine frêle.

Madame de Brix emplit sa chambre de tisanes, de sirop et de potions, lui recommanda de ne point sortir, d'éviter le froil, de se ménager beaucoup, et partit paisiblement pour Paris où l'appelaient d'importantes conférences avec son couturier.

Aristide le et le commandant la suivirent. Eugène ne s'éloigna pas sans hésitations, trouvant bien complet l'isolement où l'aveugle allait rester, aux mains maladroites d'une femme de chambre du cru.

Au moins, lui promit-il de revenir au plus tôt s'informer de ses nouvelles et lui consacrer une ou deux journées, s'il pouvait les enlever à ses affaires de succession.

## CHOSSES ET AUTRES

—La première machine à faucher a été brevetée en février 1822.

—Le 28 avril était l'anniversaire de la brillante bataille de Sainte-Foye.

—La Russie se propose d'augmenter de beaucoup les droits sur le fer importé.

—407 licences pour buvettes ont été émises à Montréal pour l'année 1880-81.

—Une dépêche de Singhaï annonce que l'on fait en Chine de grands préparatifs pour une guerre avec la Russie.

—La Société Saint-Jean-Baptiste de Joliette a décidé de prendre part à la fête nationale du 24 juin prochain à Québec.

—Un message au *Herald* dit que l'impératrice de Russie n'est conservée à la vie que par l'usage de l'oxygène et de l'éther.

—Le gouverneur-général et la princesse Louise sont attendus à Québec immédiatement après la prorogation du parlement, ou vers le milieu de mai.

—On doit bientôt inaugurer un train de nuit sur le chemin de fer du Nord. Le train quittera Québec à 10.30 heures et arrivera à Montréal à 6 heures.

—Les citoyens de Joliette ont présenté à leur curé la somme de \$200 pour l'aider à rencontrer les dépenses de la desserte de la paroisse.

—Une pétition de 24 pieds de long a été présentée au conseil municipal de cette ville par le conseiller Gilman, à l'effet d'empêcher le monopole des abattoirs.

—Le steamer *Prussian*, premier navire de la ligne Allan, est entré dans le port de Québec le 30 avril, ayant à son bord 500 immigrants, la plupart irlandais.

—L'envoyé du roi de Siam doit être à Londres le 15 mai, avec mission de conférer à Sa Majesté les honneurs de l'Ordre du Grand-Éléphant.

—Un correspondant rapporte que tous les juifs qui ne sont pas nés à St-Petersbourg ont reçu ordre de quitter cette ville dans un délai de six heures.

—Il est question d'avoir, à Montréal, une exposition des produits du Brésil, pour donner aux marchands des deux pays une occasion de juger du commerce qui leur offre le plus d'avantages.

—Le plus jeune des députés fédéraux est M. Bergeron, le député de Beauharnois. Il a eu 25 ans le 13 octobre dernier. Le plus vieux est M. Mongenais. Il est âgé de 76 ans.

—Les étudiants catholiques à Lille, France, ont fait une démonstration contre M. Jules Ferry. Douze d'entre eux ont été arrêtés, mais ils ont été remis en liberté.

—Il est question de l'arrivée de jésuites à New-York et à Baltimore, où se trouvent d'importants établissements d'instruction, lesquels doivent leur origine à des jésuites français.

—Une dépêche de Londres annonce que le gouvernement canadien a approuvé le recrutement d'une armée de 10,000 hommes qui pourront être appelés à servir en Angleterre ou dans les colonies.

—Le prince Léopold assistera à la grande revue qui doit avoir lieu à Québec le 24 mai, en l'honneur de la naissance de la Reine. Des ordres ont été donnés pour avoir des chevaux pour Son Altesse Royale et sa suite.

—Une dépêche au *Daily News* annonce que Mahomed Jan est à Hangar avec 5,000 hommes de troupes. Le général Ross est allé le rencontrer. On dit que toute résistance aux anglais dans l'Afghanistan est désormais impossible.

—Il paraît que M. Jobin, statuaire, de Québec, travaille en ce moment à la sculpture d'une statue qui aura 6½ pieds de hauteur, pour le char allégorique des tanneurs et corroyeurs. Cette statue représente saint Barthélemy, le patron du métier.

—On écrit de Bourbonnais, Illinois, que le collège des Clers Saint-Viateur de cette localité organise une grande excursion pour les Canadiens de l'Ouest, sous les auspices du Grand-Tronc et du Michigan Central, en vue de la fête nationale de Québec le 24 juin prochain. Les billets d'excursion de Chicago à Québec ne coûteront que \$17 pour l'aller et le retour.

—La société Saint-Jean-Baptiste de Sherbrooke a décidé, à sa dernière réunion, d'assister en corps à la grande fête nationale du 24 juin prochain, à Québec. Toutes les sociétés Saint-Jean-Baptiste du district de Saint-François se joindront à elle en cette circonstance.

—Plusieurs ouvriers et tailleurs de pierre travaillent actuellement aux portes, en voie de construction sur la rue Saint-Louis et vis-à-vis la chapelle de la congrégation de la haute-ville, à Québec. On espère pouvoir terminer ces travaux avant la fête de la Saint-Jean-Baptiste.

—Les journaux rapportent que les Ursulines de Québec ont reçu une lettre de France par laquelle des religieuses de cet ordre demandent à être admises au couvent de Québec dans le cas où leur ordre serait expulsé de France comme congrégation non autorisée.

—Le Saint-Père, n'écouter que la bonté de son cœur, et sans regarder à la modicité de ses ressources, a fait, à l'occasion des fêtes de Pâques, distribuer aux pauvres de Rome une somme de 10,000 francs.

—On peut se faire une idée des habitudes d'économie du peuple français, par ce fait que la somme de \$153,800,000 a été déposée dans les caisses d'épargne pendant l'année dernière, et que le nombre des déposants dépasse 2,600,000 personnes.

—L'un des chefs Abénaquis de Saint-François du Lac a fait remettre à Son A. R. la princesse Louise, par l'entremise de M. Cuthbert, M.P., une adresse de félicitations à l'occasion de son retour en Canada. L'adresse était accompagnée de deux jolis paniers, fruit de son propre labour.

—Une personne de New-York, dont on ne connaît pas le nom, s'est offerte de bâtir gratuitement une école industrielle au coût de \$10,000, pour enseigner la gravure et la sculpture. Elle s'engage de plus à défrayer les dépenses de l'école durant trois années. La proposition a été acceptée.

—Lachance reçoit tous les jours beaucoup de visites dans sa prison. Il est calme et résigné, ou plutôt sans aucun souci sur sa position. Il a une sœur, religieuse dans un couvent d'Hochelega, qui a été lui offrir ses consolations. Rien ne l'émeut. On le dirait insensible.

—On nous informe, dit le *Quotidien*, qu'un Américain de Menlo Park, Etat de New-York, est rendu à la rivière Saint-François (Beauce), pour mettre en opération une machine inventée par le célèbre Edison, qui est destinée à extraire l'or par un nouveau procédé. Cette expérience a eu un plein succès.

—La paroisse de Sainte-Anne du Bout-de-l'Île a souscrit en faveur de l'Evêché de Montréal, dans une première assemblée, la généreuse somme de \$1,234.50, et la liste n'est pas close. Cette paroisse ne compte que 900 communicants et ne renferme que 59 terres possédées par des catholiques.

Une telle générosité fait honneur aux habitants de Sainte-Anne et à leur digne curé, le Rév. M. Chevrefils.

—Nous apprenons qu'un conducteur sur le chemin de fer du Nord, M. T. Martel, a inventé un nouveau signal d'alarme pour les trains. Au moyen de ce signal, on pourra facilement avertir du danger le mécanicien, et cela dans les circonstances les plus extraordinaires. M. Martel a, dit-on, obtenu un brevet d'invention.

—La ville de Saint-Jérôme a dernièrement souscrit \$1,500, grâce à l'initiative de M. l'abbé Labelle, pour venir en aide à l'Evêché de Montréal. M. W. Gauthier,

marchand, a souscrit \$100, et plusieurs citoyens ont donné \$50, d'autres \$25, \$20, \$10 et \$5. Madame Masson, de Terrebonne, mère de l'hon. M. Masson, a souscrit la somme magnifique de \$1,000 dans le même but. Mgr Desautels vient aussi de souscrire le même montant.

—Il y a eu une sérieuse émeute mardi de la semaine dernière à Valleyfield. Une centaine de grévistes se tenaient près de la manufacture de coton, pour empêcher toute personne d'aller travailler. Quand la police est arrivée, les pierres, les revolvers et les bâtons ont été mis en usage. Un nommé Lalouette a reçu une balle à l'épaule gauche.

—Le prince Pierre Bonaparte, qui fut accusé du meurtre de Victor Noir, il y a onze ans, demeure seul à Versailles, à l'Hôtel de France, où il occupe deux appartements au premier. Il souffre de la goutte et ne laisse ses appartements que pour aller à la messe le dimanche. Autrefois libre-penseur, le prince est devenu fervent catholique.

—En 1879, l'Allemagne a produit 410,000 tonnes de sucre de betteraves; la France, 300,000 tonnes; l'Autriche-Hongrie 395,000 tonnes; la Russie, 225,000 tonnes; la Belgique, la Hollande et l'Italie, 80,000 tonnes, faisant un total de 1,280,000 tonnes.

—Le *Gaulois* annonce que Sir Evelyn Wood, l'aide-de-camp de la reine d'Angleterre, qui a accompagné l'ex-impératrice au Zoulouland, s'est procuré quelques boutures du saule abritant la tombe où Napoléon Ier fut enterré provisoirement à Ste-Hélène, pour les planter à l'endroit où le prince impérial perdit la vie. Il ajoute que le terrain où la bouture s'épanouira sera entouré d'une grille et confié à la surveillance d'un gardien spécial.

—On parle de construire à Québec un hôtel pour le moins aussi considérable que l'hôtel Windsor à Montréal. Ce projet a été conçu par un certain nombre de capitalistes de cette ville, ayant à leur tête M. Willis Russell. On mentionne le vieux château St-Louis comme l'endroit où devra être construit ce nouvel hôtel dont il estime le coût à \$505,000.

—La France, dit un journal allemand, sera bientôt plus forte qu'elle ne l'a jamais été. Lorsque Napoléon III nous déclara la guerre, nous avons, sans présomption, pu prédire qu'il ne faudrait pas trois mois à l'armée allemande pour arriver devant Paris. Nous n'en pourrions plus dire autant en pareil cas. Ce n'est plus à l'inéptie, à l'incurie et à la désorganisation que nous aurions affaire. Avec sa ligne de fortresses bien montées, qui la protègent de la frontière belge à la frontière suisse, avec le réseau stratégique de chemins de fer dont elle s'entoure, avec sa nouvelle armée enfin, la France, avant peu, occupera vis-à-vis de nous une position défensive tellement forte, qu'elle pourra sérieusement songer de nouveau à l'offensive.

—L'université catholique belge de Louvain est en grand progrès. On y compte maintenant 1,435 élèves, et ils seront 1,500 à la fin de l'année. Dans ce nombre il y a 200 élèves étrangers, qui appartiennent à vingt nationalités différentes. Le nombre de professeurs est de 80. Indépendamment des grades en théologie et en droit canon, indépendamment des titres doctoraux et autres octroyés par l'Université à des gens qui n'ont pas brigué les grades officiels, l'Université a conféré, en 1878-1879, 787 diplômes, dont 189 en droit, 284 en médecine, 138 en philosophie et lettres, 186 en sciences.

**L'habile ménagère.**—La ménagère habile et soigneuse, lorsqu'elle nettoie sa maison le printemps, devrait se rappeler que ceux qui l'habitent lui sont plus chers que la maison même, et que leurs systèmes ont aussi besoin d'être nettoyés, en purifiant leur sang, réglant leur estomac et leurs intestins pour prévenir et guérir les maladies originaires de molaria, miasmes du printemps, et elle devrait savoir qu'il n'y a rien qui opérera avec autant de perfection et aussi sûrement que les AMERS DE HORBLOM, le plus pur et le meilleur des remèdes. Voir une autre colonne.

Elles n'étaient point compliquées, ces affaires, l'oncle Piélard étant homme d'ordre avant tout, mais très multipliées, le vieillard ayant mis autant de soins à épargner ses revenus, à dissimuler ses achats, à cacher sa fortune enfin, que tant d'autres en mettent à la montrer.

Chaque jour amenait de nouvelles découvertes et chaque jour nécessitait, par cela même, la présence de son héritier.

Pourtant, il avait à cœur de remplir la promesse faite à l'aveugle. Sa fraternelle affection croyait lui devoir cette preuve d'intérêt, et souffrait des retards apportés à son désir.

Il signifia un beau matin à son notaire de n'avoir pas à l'attendre de trois jours au moins, et muni des instructions de sa fiancée, il partit pour le château de Brix.

A sa première question, la femme de chambre, lourde et sottie fille du pays, répondit que l'enrouement et la toux de mademoiselle de Poncelet avaient augmenté d'une façon inquiétante.

—Il fallait faire prévenir madame de Brix, dit-il aussitôt.

—Mademoiselle Ursule ne l'a point voulu, pour ne pas tourmenter sa sœur, répondit cette fille.

On introduisit le voyageur dans l'appartement de la malade. Une demi-obscurité y régnait. L'aveugle, ensevelie sous de doubles rideaux, ne parut pas s'apercevoir de sa présence. La femme de chambre s'était discrètement retirée.

Il restait là, debout, immobile, assez embarrassé de sa personne et presque effrayé de ce sinistre silence.

Une forme blanche se détacha de l'embrasure d'une fenêtre, et vint lentement à lui.

Avec une terreur superstitieuse, il la regarda venir. C'était le pas d'une ombre. Était-ce l'âme de la malade, déjà revêtue d'une enveloppe mystérieuse ?

—Elle dort ? dit l'ombre à voix basse en mettant un doigt diaphane sur des lèvres pâles.

—Mademoiselle de Brix ! dit Eugène en s'inclinant.

—Quoi ! vous savez mon nom ? fit la jeune fille avec une surprise qui mit un rayon dans ses yeux mornes.

—Oui, mademoiselle, j'ai eu l'honneur de vous rencontrer plusieurs fois dans le parc.

—Ah ! fit-elle avec effusion, je vous reconnais bien, monsieur.

Elle regarda autour d'elle, d'un air craintif, puis, comme rassurée par cet examen rapide, elle posa légèrement sa main, de forme aristocratique, sur le bras du jeune homme et l'entraîna vers la fenêtre profonde, dont elle tira le rideau de damas.

—Là, dit-elle, madame Heurtebot ne me verra pas.

—Pourquoi donc avez-vous peur d'être vue, mademoiselle ?

—Elle hésita, puis se tut.

—N'êtes-vous pas ici avec le consentement de votre gouvernante ?

—Oui, monsieur. Si j'y étais sans son consentement !... Mais je veux vous cacher, vous aussi.

—Moi !

—Madame Heurtebot me défendait de vous sourire dans le parc. Que dirait-elle en me voyant près de vous ?

—En quoi donc ai-je le malheur de déplaire à cette dame ?

L'accent de la jeune fille devint subitement amer :

—Madame de Brix ordonne de ne me laisser parler à personne... à personne... surtout à vous, monsieur.

CLAIRE DE CHANDENEUX.

(La suite au prochain numéro.)

**A considérer.**—Si quelqu'un veut faire une emplette, il est tout naturel qu'il cherche à s'assurer où il pourra se procurer de belles et bonnes marchandises à bon marché, au meilleur marché possible.

Nous offrons aujourd'hui une fois pour tout le moyen de trouver cette place sans trouble. C'est chez nous, au No. 605 rue Sainte-Catherine, coin de la rue Amherst, à l'enseigne des deux boules noires.

Nous l'avons dit déjà bien souvent, mais désirant le graver profondément dans la mémoire du lecteur, nous lui demandons la permission de le dire encore une fois :

Nous vendons réellement à meilleur marché qu'ailleurs. Les raisons en ont aussi été données bien des fois, les voici :

Nous achetons directement des manufactures ;

Nous achetons presque tous les fonds de banque offerts en vente sur le marché ;

Nous sommes agents pour deux des plus célèbres manufactures européennes, d'où sortent ces incomparables tissus de deuil.

Nous faisons nos affaires argent comptant et nous importons nous-mêmes.

L'administration de notre établissement se fait de la manière la plus économique possible, sans préjudice toutefois au service qui doit être fait avec promptitude et politesse.

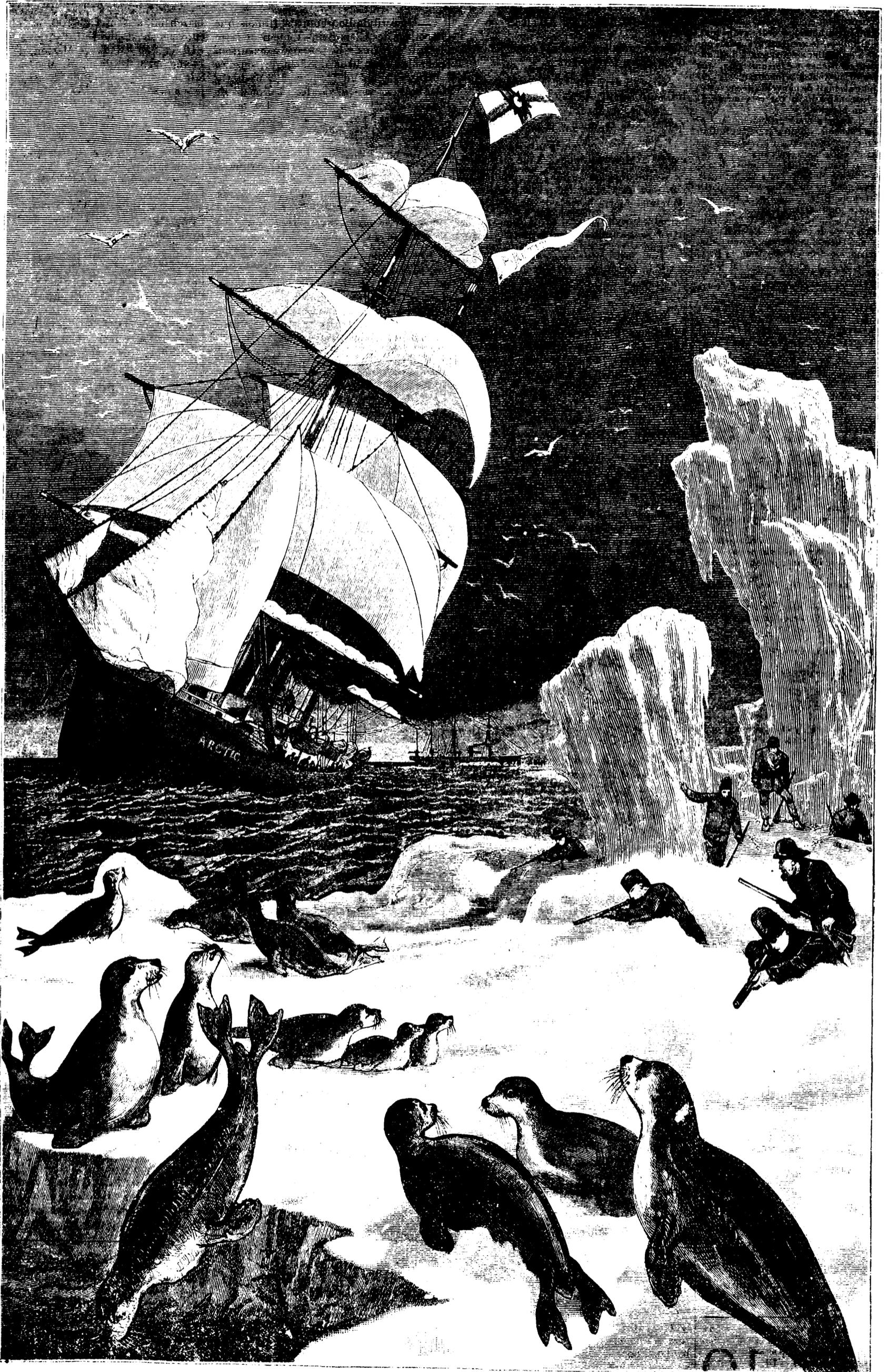
Le public est invité à venir s'assurer de ces faits.

**DUPUIS FRERES,**

No. 605, rue Ste-Catherine, coin de la rue Amherst, aux deux boules noires, Montreal.

Les abonnés qui ne collectionnent pas L'OPINION PUBLIQUE pour la faire relire nous obligeraient beaucoup en nous envoyant les Nos. 1 et 10 de cette année, que nous voulons bien payer à raison du prix d'abonnement.

10



LES PÉCHERIES DE TERRENEUVE

Un procès émouvant et un grand avocat

Une jeune fille, une actrice du nom de Marie Bière, tirait à bout portant, il y a quelque temps, sur un jeune homme qu'elle aimait à la folie et qui l'avait trompée, trahie d'une manière honteuse. Elle subissait son procès, il y a quelques jours. Son avocat, le célèbre Lachaud, fut si éloquent, et les faits prouvés démontrèrent tellement la lâcheté du séducteur et le dévouement de Marie Bière, que Paris se passionna pour cette jeune fille et lui fit une ovation pour célébrer son acquittement. On aurait plutôt dit que c'était Gentien l'accusateur qui subissait son procès. Ce Gentien est un de ces hommes sans cœur et sans principes dont le plaisir et la gloire consistent à faire des victimes.

Détachons quelques unes des apostrophes que Lachaud lui a adressées :

Quand cet homme fut, dit le grand avocat, dans le cabinet du juge d'instruction, mis en présence de celle qu'il avait aimée, il resta froid, il lui parla comme on parle à une inconnue ! Cependant cette femme était mourante ! car si la mère a perdu sa fille, la fille a perdu la mère (sensation) et la santé de Marie, Bière est compromise pour toujours !

Ah ! le lâche odieux que cet homme ! Son cœur n'a pas battu. Sa paupière est restée sèche ! Mais qu'il aille donc rire avec ses amis de toute cette aventure ! Je suis bien sûr que les honnêtes gens l'ont jugé ! (Bravos, bravos, longue émotion.)

Me Lachaud poursuit :

Je ne le connaissais pas. J'avais espéré qu'il avait du tact, à défaut de cœur. Je m'attendais à le voir ici ému, repentant, en face de cette femme, demandant qu'elle ne fût pas condamnée. Rien ! Ah ! si la jeunesse d'aujourd'hui en est là, c'est un grand malheur. Car, dans un Etat, quand les âmes sont usées, le reste est bien peu de chose ! (Applaudissement prolongé.)

L'orateur est splendide. Il se tourne vers le public, et d'une voix vibrante :

J'en appelle à vous tous, s'écrie-t-il ! vous avez vu ici Marie Bière ; vous avez vu son amant. Ce n'est pas lui, je le proclame, qui a les sympathies ! (Nouvelle explosion de bravos.)

Il nous faut passer par-dessus bien des détails de cette merveilleuse plaidoirie. Me Lachaud s'applique à montrer quelles effroyables tortures morale sa cliente a subies.

Il cite des lettres passionnées, tendres, hélas ! impuissantes à ramener l'amant égoïste.

N'en citons qu'une. Elle est du 5 décembre 1878 :

Robert, Si vous connaissiez les tortures que vous me faites souffrir lorsque vous êtes deux jours sans venir me voir, vous verseriez des larmes de honte et de regrets, car vous n'êtes pas aussi méchant que vous voulez le paraître.

Les supplices de l'enfer ne sont rien, comparés à ceux que j'endure, et il faut que je sois vraiment forte pour résister encore !

Ne comptez pas la mesure, Robert ! je suis capable de tout, même de me tuer, pour vous donner des remords et vous troubler dans vos plaisirs. Mais de quel roc est donc sorti votre cœur ?

MARIE.

— "C'est là, dit Me Lachaud, où se révèle le cœur de la femme : dans ces lettres, à la fois inspirées par la colère et par l'amour. Ainsi le cœur féminin est balloté entre l'indignation qui le soulève et l'espérance qui vient le calmer !

— "Que l'indifférence fasse un pas, que l'infidèle reprenne le chemin de la maison où l'on l'aime, où dort son enfant nouveau-né, alors les fureurs s'éteignent, et il redeviendra bien vite mon Robert adoré !" (Sensation.)

La péroraison est très dramatique :

Cet homme n'a ni amour, ni humanité. Il n'a jamais voulu voir sa fille. Il a été imploré en vain par la malheureuse que je défends, par cette malheureuse qui a eu, elle, la folie de l'amour maternel !

Dieu a préservé les jours de M. Gentien, mais il lui a imposé un châtiment terrible, ces audiences ! (Sensation.)

Marie Bière a donné sa parole qu'elle ne verrait plus celui que maintenant elle méprise. Croyez-le, car elle n'a jamais menti !

La condamnez-vous ? Non messieurs !

Vous direz qu'il y a une limite aux forces humaines, vous, les hommes de la loi ! Vous direz qu'au-dessus de la vie de l'homme, il y a quel-

que chose de plus respectable encore : l'honneur ! (Applaudissements.)

Voilà plus loin qu'un acte regrettable, et demandez-vous si ce misérable aux passions sensuelles ne doit pas être donné en exemple aux sceptiques qui vivent à la Gentien !

Ce sera le grand enseignement de ce procès ! (Emotion prolongée. Oui, oui.)

Très ému lui-même, Me Lachaud se tourne vers sa cliente, et termine en ces termes :

Courage, mon enfant. La vie est dure, car cet homme vous a tout pris, honneur, avenir, tranquillité d'âme. Vous souffrirez beaucoup ; la liberté ne vous rendra pas le bonheur. Que le verdict d'acquiescement qui va être prononcé tout à l'heure vous soit, non une consolation, c'est impossible, mais, du moins, un encouragement. Peu à peu vous vous relèverez par le travail, par la vie calme et régulière, et vous arriverez à cette réhabilitation complète que vous souhaitez.

Je remets cette infortunée entre vos mains, messieurs les jurés. J'ai confiance en votre justice !

Me Lachaud se rassied au milieu d'un murmure d'admiration. Il est quatre heures. L'audience est suspendue. A la reprise, M. le président Bachelier prononce son résumé.

LE RÉSUMÉ

Ici se produit l'incident très grave auquel nous avons fait allusion au début.

M. Bachelier est assurément un magistrat des plus intègres, et il avait fait preuve, durant ces longs débats d'une complète justice. S'est-il laissé entraîner malgré lui hier, dans le sens de l'accusation, pendant ce résumé qui est l'écueil de tous les présidents d'assises ?

Beaucoup l'ont pensé, et le banc des avocats était déjà des plus houleux, lorsque M. le président prononça à peu près cette phrase : "Messieurs les jurés, ne vous effrayez pas de la peine : elle sera ce que vous voudrez !"

A ces mots, Me Lachaud se lève, et : "Je demande, dit-il, que les débats soient rouverts ! Vous n'avez pas le droit de parler ainsi de la peine. Il faut que messieurs les jurés sachent bien que, si cette femme est condamnée sans circonstances atténuantes, c'est la mort ! Avec circonstances atténuantes : cinq ans de travaux forcés, au minimum !"

Des applaudissements prolongés, des cris, des bravos se font entendre dans l'auditoire. Pendant cinq minutes le tumulte est effroyable ; on proteste de toutes parts contre la façon dont les résumés d'assises sont prononcés. Enfin le calme se rétablit, mais nous croyons bien que, raconté et encore envenimé par une certaine presse, cet incident donnera le coup mortel à une formalité regardée par beaucoup de gens comme inutile, et même perfide, par fois, pour l'accusé !

LE VERDICT

A six heures et demie, le jury est conduit dans la salle de ses délibérations.

Il en sort moins de cinq minutes après.

D'une voix énergique, le chef du jury donne lecture du verdict. C'est un verdict d'acquiescement !

Une formidable clameur s'élève dans la salle ; les salves d'applaudissements, les bravos les plus enthousiastes saluent cette réponse des jurés.

Marie Bière est ramenée. Elle est très calme. M. le président donne lecture de l'arrêt qui l'acquitte.

La jeune fille pâlit. Un sourire de bonheur illumine son visage ; elle se penche vers Me Lachaud et l'embrasse. Une jeune femme, son amie, Mme Delorme, franchit la barre et presse l'acquittée dans ses bras. Les mains se tendent vers Marie Bière, vers Me Lachaud ; une agitation, telle que nous n'en avons jamais vu une semblable, grandit et se prolonge jusqu'à ce qu'enfin le public s'écoule lentement !

Marie Bière est mise en liberté immédiate.

ALBERT BATAILLE.

LES ÉCHECS

MONTRÉAL, 6 mai 1880.

Pour nouvelles littéraires, s'adresser à Mr le Dr T. LAPOURTEUX, 589, rue St-Jacques. Pour problèmes, parties, etc., à Mr O. TREMPÉ, 698, rue St-Bonaventure, Montréal.

SOLUTIONS JUSTES

Problème No. 214.—MM. X. Beaujeu, Berthier ; Un amateur, Terrebonne ; N. P. Sorel ; J. W. Shaw, M. Toupin, F. Dugas, Montréal ; A. C. Saint-Jean ; Un ami des Échecs, Ottawa ; M. Lalandry, New-York ; H. Lupien, Y. Gagnon, Québec ; L. O. P. Sherbrooke ; Trifuvien, Trois-Rivières.

CORRESPONDANCE

V. G., Québec.—Pour la Stratégie, adressez-vous à M. Numa Preti, 73-74, rue Saint-Sauveur, Paris.

M. Faysse, père, Beauvoisin (Gard) France.—M'envoyez vos intéressants problèmes d'échecs. Nous comprenons maintenant et lions avec plaisir les belles parties dont se composent vos problèmes syllabiques, et qui font honneur à leur auteur.

NOUVELLES

MATCH DELMAR-BARNES.—Le résultat final de ce match est comme suit : Delmar, 73 ; Barnes, 3.

TOURNOIS EN ALLEMAGNE.—MM. Blackburne, Bird et Mason doivent prendre part aux tournois d'échecs de Wiesbaden et Brunswick. MM. Paulsen, Harren, Fritz, Schwarz, Schallopp, Minkwitz, Hamnacher et Kockelhorn sont déjà inscrits sur la liste des concurrents.

—M. Grévy, président de la République française, a donné au Cercle des Échecs de Paris, une somme de \$1,200, pour un grand tournoi national. Il a été formé un comité de direction, composé de 12 membres du Cercle des Échecs, et de douze joueurs de la ville de Paris. A une séance du dit comité tenue le 1er avril dernier, il a été convenu de diviser cette somme en deux parts égales, et d'ouvrir deux tournois nationaux ; la première jouée à Québec sera commencée au mois de décembre prochain.

PROBLÈMES POPULAIRES

—Les manœuvres des bataillons puissants, l'enchaînement des combinaisons stratégiques, sont très belles au point de vue de l'art, et offrent un champ très vaste au génie de nos compositeurs ; mais de nos jours, ce dévouement pompeux de pièces n'excite plus l'admiration des juges de tournois et du public, et la palme est décernée au compositeur qui a effectué le mat avec un nombre modeste de pièces.

—Deux problèmes peuvent offrir de l'analogie entre eux par la simple disposition des pièces, mais ce fait n'a aucune importance ; souvent les positions paraissent identiques, et cependant, la solution ou l'idée du problème est bien différente ; dans ce cas, on ne peut faire rapprocher à un compositeur de s'être approprié des idées nouvelles qui ont frappé son esprit, en cherchant à résoudre les problèmes d'autrui.—LOYD in Chess Strategy.

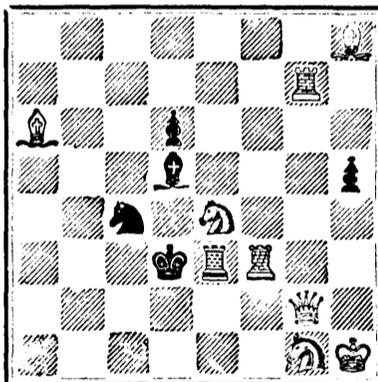
SOLUTION DE L'ÉNIGME No. 7.

BLANCS.—1 P 4e TD ; 2 P 4e CD ; 3 P pr PT ; 4 F 2 C ; 5 D 1er F ; 6 P 6e T ; 7 P pr F ; 8 P pr T (fait T) ; 9 C 3e FD ; 10 C 3e C ; 11 C 7e T ; 12 C pr D ; 13 C 6e D, échec double et mat.

PROBLÈME No. 216.

Composé par M. A. P. BARNES, New-York.

NOIRS.



BLANCS.

Les Blancs jouent et font échec et mat en 2 coups.

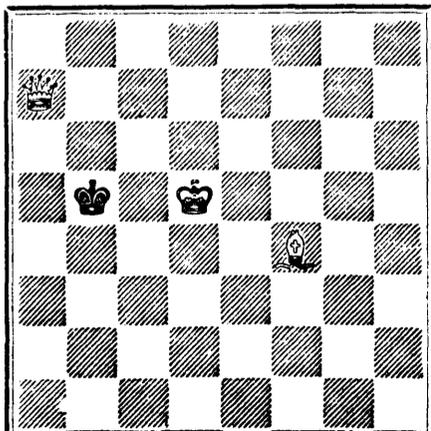
Solution du problème No. 214.

Blancs. Noirs. 1 T pr PD 1 1 2 Mat selon le coup des Noirs.

PROBLÈME No. 217.

Composé pour L'Opinion Publique par M. FAYSSÉ, père, Beauvoisin (Gard), France.

NOIRS.



BLANCS.

Les Blancs jouent et font échec et mat en 3 coups.

LE JEU DE DAMES

Adressez toutes les communications concernant le Jeu de Dames à M. J.-E. TOURANGEAU, bureau de L'Opinion Publique, Montréal.

AUX CORRESPONDANTS.

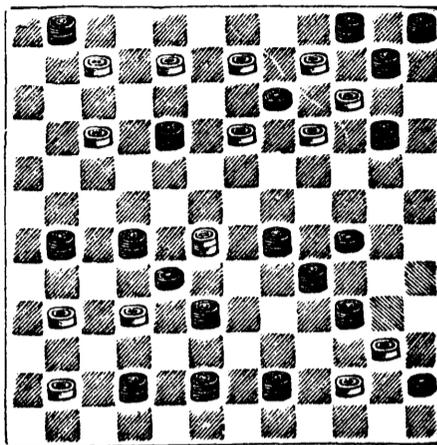
Solutions justes du Problème No. 212

Montréal.—N. Chartier, J.-O. Pément, B.-H. Denis, F. Larose, N. Sanoier, L. Sayer, Elie Jacques. Saint-Hyacinthe.—MM. F. Charbonneau et Joseph Pouliot, E. Laplante, Z. Vézina. Québec.—N. Langlois, J. Lemieux, François Bernard, P. L'Heureux. Bâtiscan.—Un Amateur. North Brookfield : P. D. Létourneau.

PROBLÈME No. 214

Composé par M. P. D. Létourneau, North Brookfield, Mass.

NOIRS.



BLANCS.

Les Blancs jouent et gagnent.

Solution du Problème No. 212

Table with 2 columns: Les Blancs jouent de, Les Noirs jouent de. Rows list moves like 58 à 51, 41 34, etc.

Prix du Marché de Détail de Montréal

Montréal, 30 avril 1880.

Table for FLOUR (FARINE) with columns for price in \$ c. and \$ c. Rows include Farine de blé de la campagne, Farine d'avoine, etc.

GRAINS

Table for GRAINS with columns for price in \$ c. and \$ c. Rows include Blé par minot, Pois do, Orge do, etc.

LAITERIE

Table for DAIRY (LAITERIE) with columns for price in \$ c. and \$ c. Rows include Beurre frais à la livre, Beurre salé do, Fromage à la livre, etc.

VOLAILES

Table for BIRDS (VOLAILES) with columns for price in \$ c. and \$ c. Rows include Dindes (vieux) au couple, Dindes (jeunes) do, Oies au couple, etc.

LÉGUMES

Table for VEGETABLES (LÉGUMES) with columns for price in \$ c. and \$ c. Rows include Pommes au baril, Patates au sac, Fèves par minot, etc.

GIBIERS

Table for GAME (GIBIERS) with columns for price in \$ c. and \$ c. Rows include Canards (sauvages) par couple, Canards noirs par couple, etc.

VIANDES

Table for MEATS (VIANDES) with columns for price in \$ c. and \$ c. Rows include Bœuf à la livre, Lard do, Mouton do, etc.

DIVERS

Table for MISCELLANEOUS (DIVERS) with columns for price in \$ c. and \$ c. Rows include Sucre d'érable à la livre, Sirop d'érable au gallon, Miel à la livre, etc.

Marché aux Bestiaux

Table for LIVESTOCK (Marché aux Bestiaux) with columns for price in \$ c. and \$ c. Rows include Bœuf, 1re qualité, par 100 lbs., Bœuf, 2me qualité, etc.

Table for FEEDS (Foin, Paille) with columns for price in \$ c. and \$ c. Rows include Foin, 1re qualité, par 100 boîtes, Foin, 2e qualité, etc.



Chemin de Fer du Pacifique Canadien

Soumissions pour superstructure de Ponts en Fer

Des soumissions adressées au soussigné seront reçues jusqu'à MIDI, SAMEDI, le 15 MAI prochain pour l'érection des superstructures en fer sur les décharges Est et Ouest du lac des Bois.

Les spécifications et autres détails seront donnés sur application au Bureau de l'Ingénieur en-Chief à Ottawa, le ou après le 15 AVRIL.

Par ordre,

F. BRAUN, Secrétaire.

Dép. des chemins de fer et canaux, Ottawa, 1er avril 1880.



CANAL WELLAND

Avis aux Constructeurs de Ponts

Des soumissions cachetées, adressées au soussigné (Secrétaire des chemins de fer et canaux), et enlées: "Soumission pour Ponts, Canal Welland," seront reçues à ce bureau jusqu'à l'arrivée des malles de l'Ouest, MARDI, le 15 JUIN prochain, pour la construction de ponts mobiles et de ponts fixes, à différents endroits sur le canal Welland.

Les plans, spécifications et conditions générales peuvent être vus à ce bureau, le et après LUNDI, le 31 MAI prochain; on pourra aussi se procurer des formules imprimées pour soumission.

Les soumissionnaires devront avoir eux-mêmes tous les instruments, et avoir toutes les connaissances nécessaires à ce genre de travaux; ils devront se rappeler aussi qu'aucune des soumissions ne sera prise en considération à moins d'être faite strictement selon les dispositions mentionnées sur les formules imprimées, et dans le cas d'une compagnie—de porter les signatures, la nature de l'occupation et la résidence de chacun des associés; et à moins que de plus, un chèque de banque accepté, pour la somme de \$250, pour chaque pont, pour lequel un offre est fait, d'accompagner chaque soumission, cette somme ne devant pas être rendue, si les soumissionnaires refusent d'accepter le contrat aux conditions mentionnées sur leur soumission.

Les chèques ainsi envoyés seront rendus à ceux dont les soumissions ne seront pas acceptées.

Pour la parfaite exécution du contrat, le ou les soumissionnaires dont il sera décidé d'accepter les soumissions recevront avis que leurs soumissions sont acceptées, à condition qu'ils fassent un dépôt de cinq pour cent sur le montant du contrat—dont la somme envoyée avec la soumission formera partie—qui devra être mis au crédit du Receveur-Général, dans le délai de huit jours de la date de cet avis.

Quatre-vingt-dix pour cent seulement de la somme due pour ouvrages faits sera payé, tant que tous les travaux ne seront pas complètement terminés.

Ce département ne s'engage pas, cependant, à accepter la plus basse ni aucune soumission.

Par ordre,

F. BRAUN, Secrétaire.

Dép. des chemins de fer et canaux, Ottawa, 29 mars 1880.



CANAL WELLAND

Avis aux Entrepreneurs - Machinistes

Des soumissions cachetées, adressées au soussigné (Secrétaire des Chemins de Fer et Canaux), et enlées: "Soumission pour portes d'écluses, canal Welland," seront reçues à ce bureau jusqu'à l'arrivée des malles de l'Est et de l'Ouest, JEUDI, le 3 JUIN prochain, pour la construction des portes et de tous les appendices nécessaires pour les nouvelles écluses du canal Welland.

Les plans, spécifications et conditions générales peuvent être vus à ce bureau le et après le 20 MAI prochain, JEUDI; on pourra aussi se procurer des formules imprimées pour soumission.

Les soumissionnaires doivent avoir eux-mêmes tous les instruments et avoir toutes les connaissances pratiques nécessaires à ce genre de travaux; ils devront se rappeler aussi qu'aucune soumission ne sera prise en considération à moins d'être faite strictement selon les dispositions mentionnées sur les formules imprimées, et dans le cas d'une compagnie, de porter les signatures, la nature de l'occupation et la résidence de chacun des associés, et à moins que de plus, un chèque de banque accepté, pour la somme de \$50, pour les portes de chaque écluse d'une compagnie chaque soumission, cette somme ne devant pas être rendue, si les soumissionnaires refusent d'accepter le contrat aux conditions mentionnées sur leur soumission.

Les chèques ainsi envoyés seront rendus à ceux dont les soumissions ne seront pas acceptées.

Pour la parfaite exécution du contrat, le ou les soumissionnaires dont il sera décidé d'accepter la soumission, recevront avis que leurs soumissions sont acceptées, à condition qu'ils fassent un dépôt de cinq pour cent sur le montant du contrat—dont la somme envoyée avec la soumission formera partie—qui devra être mis au crédit du Receveur-Général, dans le délai de huit jours de la date de cet avis.

Quatre-vingt-dix pour cent seulement de la somme due pour ouvrages faits sera payé, tant que tous les travaux ne seront pas complètement terminés.

Ce Département ne s'engage pas, cependant, à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,

F. BRAUN, Secrétaire.

Département des Chemins de Fer et des Canaux, Ottawa, 29 mars 1880.



Chemin de Fer du Pacifique

Soumission pour Réservoirs et Mécanisme de Pompes

Des soumissions seront reçues par le soussigné jusqu'à SAMEDI, le 15 de MAI prochain pour fournir et mettre en place aux différents prises d'eau sur le parcours de cette partie du chemin de fer du Pacifique, actuellement en voie de construction, des réservoirs à l'épreuve de la gelée, avec leurs pompes et leurs accessoires. Ils devront être mus soit par le vent ou par la vapeur, selon les avantages que présentera la localité.

On peut voir les plans et devis et obtenir tous les renseignements nécessaires au Bureau de l'Ingénieur en-Chief, à Ottawa, le et après le 15 Avril.

Par ordre,

F. BRAUN, Secrétaire.

Département des Chemins de Fer et des Canaux, Ottawa, 1er avril 1880.



CANAL LACHINE

Avis aux Entrepreneurs-Mécaniciens

Des soumissions cachetées, adressées au soussigné (Secrétaire des chemins de fer et canaux), et portant sur l'adresse les mots: "Soumission pour portes d'écluses pour le canal Lachine," seront reçues à ce bureau jusqu'à l'arrivée des malles de l'Est et de l'Ouest, JEUDI, le troisième jour de JUIN prochain, pour la construction des portes et du mécanisme nécessaires aux nouvelles écluses du Canal Lachine.

On peut en se présentant à ce Bureau, le et après JEUDI, le VINGTIÈME jour de MAI prochain, voir les plans et prendre lecture des conditions et des descriptions nécessaires. On y trouvera aussi des blancs de soumissions.

Les personnes qui désirent soumissionner doivent être munis de tous les outils et du matériel nécessaires à ces travaux, et avoir une connaissance parfaite de ce genre d'ouvrage. De plus elles doivent se tenir pour averties que l'on n'acceptera que les soumissions faites dans les formules, et dans le cas où les associés soumissionneraient, ils devront joindre à leurs signatures personnelles la nature de l'occupation et la résidence de chacun des membres de la dite société. Un chèque accepté par une banque pour une somme égale à \$250, pour les portes de chaque écluse devra accompagner chaque soumission, et dans le cas où le ou les soumissionnaires refuseraient d'exécuter les travaux au prix demandé par leur soumission, cette dite somme de \$250 sera confisquée.

Les chèques des personnes dont les soumissions n'auraient pas été acceptées, leur seront retournés.

Pour la garantie de la bonne exécution des travaux, là où les personnes dont la soumission sera acceptée, devront au reçu de l'avis de l'acceptation, déposer une somme de cinq pour cent du montant fixé dans la soumission, au Bureau du Receveur-Général, et ce, huit jours après la date de l'avis de l'acceptation.

Quatre-vingt-dix pour cent sur les estimés des travaux en cours d'exécution seront payés aux entrepreneurs jusqu'à un parfait achèvement de l'ouvrage.

Le département ne s'oblige pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,

F. BRAUN, Secrétaire.

Département des Chemins de Fer et des Canaux, Ottawa, 29 mars 1880.



CHEMIN DE FER DU PACIFIQUE

Soumissions pour matériel roulant

On demande des soumissions pour la fourniture du matériel roulant, qui doit être livré sur la ligne du chemin de fer du Pacifique, dans le cours des quatre années prochaines. Les entrepreneurs devront s'engager à fournir chaque année:

- 20 locomotives.
- 16 wagons de première classe, ou wagons-lits, selon qu'ils pourront l'exiger le Département.
- 20 wagons de seconde classe.
- 3 wagons d'express ou de bagage.
- 3 wagons de poste et wagons fumoirs.
- 240 wagons de fret couverts.
- 100 wagons de fret découverts.
- 2 charrettes pour le déblaiement de la voie.
- 2 charrettes à neige.
- 2 charrettes en saillie.
- 50 wagons d'équipe.

Le tout devra être manufacturé dans la Puissance du Canada et livré sur le parcours du chemin de fer du Pacifique, à Fort William ou dans la province de Manitoba.

En s'adressant au Bureau de l'Ingénieur en chef, à Ottawa, le ou après le 15ème jour de MAR- prochain, on pourra obtenir les dessins, les spécifications ou autres détails.

Le soussigné recevra les soumissions jusqu'à JEUDI le PREMIER jour de JUILLET prochain.

Par ordre,

F. BRAUN, Secrétaire.

Dép. des chemins de fer et des canaux, Ottawa, 7 février 1888

HOTEL RIVARD

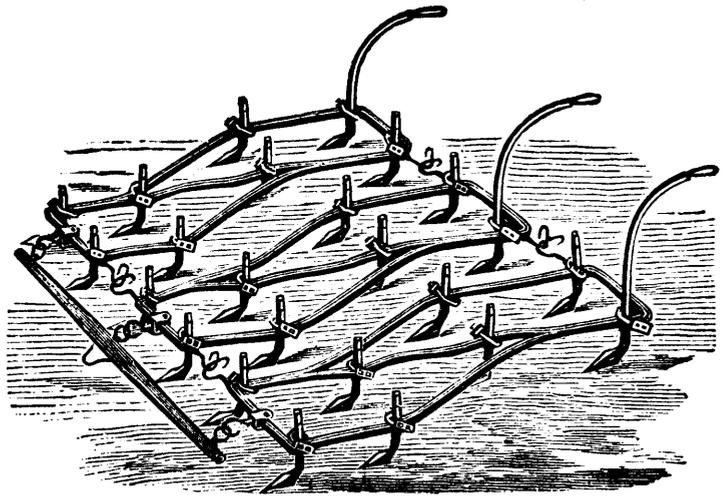
No. 20, RUE BONSECOURS, MONTREAL

Cet établissement offre de grands avantages aux hommes d'affaires par sa proximité des bateaux à vapeur, du marché, du chemin de fer du Nord, etc., et par la modicité de ses prix. Pension: \$1.00 par jour. La table ne laisse rien à désirer. Liqueurs de première classe et chambres confortables. Bonnes bougies et remises.

P. RIVARD, gérant.

GRUBBEURS EN HERSES

Entièrement faits

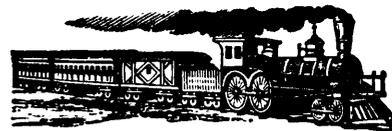


d'Acier et de fer-battu

Ces instruments agraires, connus sous le nom de "CULTIVATEURS," sont fabriqués en différentes sections. A chaque section est attachée une poignée, qui en facilite le fonctionnement dans les terrains difficiles. Cette nouvelle invention mérite l'attention de tout cultivateur qui désire retirer un profit de sa terre, et le coût de cet achat sera très certainement remboursé, dès la première année.

L'ARMONTH & SONS, 23 RUE DU COLLEGE MONTREAL.

Où à l'AGENT de MESSIEURS FROST & WOOD, dans votre quartier, fabricants de Moissonneuses et Moulins à Faucher, Horse Rakes, Charrues, Rouleaux pour les Charrues et Cultivateurs, en bois et en fer.



CHEMIN DE FER Q.M.O. & O. CHANGEMENT D'HEURES

A. dater de lundi, le 3 MAI 1880, les Trains circuleront comme suit:

	MALLE	EXPRESS
Laisant Hochelaga pour Hull	8.30 p.m.	5.15 p.m.
Arrivant à Hull	12.50 p.m.	9.35 p.m.
Laisant Hull pour Hochelaga	8.20 a.m.	5.05 p.m.
Arrivant à Hochelaga	12.39 p.m.	9.15 p.m.
Train de nuit. Passagers.		
Laisant Hochelaga pour Québec	3.00 p.m.	10.00 p.m.
Arrivant à Québec	9.00 p.m.	6.30 a.m.
Laisant Québec pour Hochelaga	10.40 a.m.	9.30 p.m.
Arrivant à Hochelaga	4.45 p.m.	6.30 a.m.
Laisant Hochelaga pour Saint-Jérôme	MIXTE.	MIXTE.
Arrivant à Saint-Jérôme	5.30 p.m.	7.15 p.m.
Laisant Saint-Jérôme pour Hochelaga		6.45 a.m.
Arrivant à Hochelaga		9.00 a.m.

(Trains locaux entre Hull et Aylmer.)

Les trains laisseront la station du Mile-End Sept minutes plus tard.

Magnifiques chars-palais sur tous les trains de passagers et élégants chars dorsoirs sur les trains de nuit.

Les trains pour Ottawa et retour font connection avec les trains pour Québec et retour.

Tous les trains marchent sur le temps de Montréal.

BUREAU GÉNÉRAL, 13 Place d'Armes.

BUREAU DES BILLETS, 202, rue Saint-Jacques, Montréal.

L. A. SÉNÉCAL, Surintendant Général.

NOUVEAU PROCÉDÉ.

PHOTO-ELECTROTYPE

La Cie. Lithographie Burland, Nos 5 et 7, RUE BLEURY,

à l'honneur d'annoncer qu'elle seule a le droit d'exploiter à Montréal le nouveau procédé pour faire des ELECTRO-TYPES avec des

DESSINS A L'ENCRE ET A LA PLUME Gravures sur bois, ou Photographies,

convenables pour être imprimées sur toutes espèces de presses typographiques. Ce procédé évite tout le travail manuel du graveur, et permet aux Propriétaires de fournir aux Imprimeurs ou Editeurs des ELECTRO-TYPES de livres ou autres publications, de format agrandi ou rapetissé, à très-bon marché. On attire tout particulièrement l'attention des hommes d'affaires sur ce nouveau procédé, qui comble une lacune dans l'imprimerie, et dont les résultats sont magnifiques et à bien bon marché.

ESSAYEZ-LE !

20 Cartes-Chromo, Joli Bouton de Rose, ou 25 Devises Florales avec nom, 10 cts. — Cie. de Cartes NAS-SAU, Nassau, N.-Y.

AVIS

APPLICATION sera faite à la Législature de Québec, à sa prochaine Session, pour un Acte incorporant "La Compagnie de Chauffage par la vapeur de Montréal."

M. J. H. BATES, Agent d'Annonces (bâtisses du Times), est autorisé à signer tous contrats pour annonces, à nos plus bas prix, et à être insérés dans L'Opinion Publique.

"L'INTENDANT BIGOT"

PAR JOSEPH MARMETTE.

Brochure de 94 pages grand 8vo. Prix: 25 Centimes. Une remise libérale est faite aux Libraires et aux Agents. S'adresser à

LA CIE. DE LITHO. BURLAND, 5 et 7, Rue Henry, Montréal.

AU CLERGE

LE PROTESTANTISME jugé et condamné par les protestants. Avec le double compte-rendu d'une discussion publique entre l'auteur et le ministre. Par M. L'ABBÉ GUILLAUME, Curé de St. André-Avellin. Approuvé et recommandé par Mgr. l'Évêque d'Ottawa. 500 pages 8vo.—impression de luxe—broché \$1.00 même par la poste \$1.20 S'adresser à

LA CIE. DE LITHO. BURLAND, 5 et 7, Rue Henry, Montréal

CE JOURNAL se trouve sur la liasse, dans le Bureau d'Annonces de MM. GEO. P. ROWELL & CIE. (No. 10, RUE SPRUCE), où les contrats peuvent être passés pour les annonces de

NEW-YORK.

LA POUDRE ALLEMANDE SURNOMMEE

THE COOK'S FRIEND

NE FAILLIT JAMAIS

ET EST

Vendue chez tous les Epiciers respectables.

Prétieuses

Vérités.

Si vous êtes malade, ou languissant sur un lit de douleurs, prenez courage, car Les Amers de Houblon vous guériront. Si vous êtes Ministre, et que vous soyez surchargé de devoirs de pasteur; ou une mère, fatiguée par les soins de l'ouvrage ou si vous êtes simplement souffrante, si vous vous sentez faible et épuisée, sans savoir trop pourquoi.

Les Amers de Houblon vous guériront. Si vous êtes un homme d'affaires, affaibli par la multiplicité de vos devoirs journaliers; ou un homme de lettres, travaillant la nuit.

Les Amers de Houblon vous fortifieront. Si vous êtes jeune, et souffrant de quelque indisposition, ou que vous profitez trop vite, comme il arrive souvent.

Les Amers de Houblon vous soulageront. Si vous travaillez dans une boutique, sur une ferme, au puits, ou ailleurs, et sentez que votre système a besoin d'être prêté, manquez de vigueur ou requiert un stimulant sans enivrer.

Les Amers de Houblon sont ce qu'il vous faut. Si vous êtes vieux, avez le pouls faible, les nerfs agités, et sentez vous faiblir, les s'affaiblir.

Les Amers de Houblon vous rendront la Vigueur.

LE REMÈDE DE HOUBLON CONTRE LA TOUX est le plus agréable, le plus sûr et le meilleur. Demandez-le aux enfants.

Le Coussinet de Houblon pour la Poitrine, le Foyer et les Bronches, est supérieur à tout autre. Il guérit par l'absorption. Il est parfait. Demandez-le chez les droguistes. Les A.H. ont un remède certain contre l'ivrognerie, l'usage de l'opium, du tabac et de tous narcotiques.

Le tout en vente chez tous les droguistes. Compagnie des Amers de Houblon, Rochester, N.-Y.

En vente chez LYMAN, FILS & Cie., Montréal. H. S. EVANS & Cie., " H. HASWELL & Cie., "

M. E. DUNCAN SNIFFIN est autorisé à signer des contrats pour annoncer dans L'OPINION PUBLIQUE, à nos plus bas prix, à ses bureaux, au ASTOR HOUSE, NEW-YORK.

L'OPINION PUBLIQUE est imprimée aux Nos. 5 et 7, rue Henry, Montréal, Canada, par la COMPAGNIE DE LITHOGRAPHIE BURLAND (LIMITÉE.)